

Lausanne

Action coup de poing des employés de la CGN qui se battent pour leur entreprise.

Page 4



Présents!

Les parlementaires fédéraux ont répondu favorablement et en nombre à l'invitation du SEV qui les avait conviés à une séance d'information sur les caisses de pensions.

Page 7



Rotkreuz

Portrait d'une bonne équipe de travail condamnée à disparaître.

Page 20

Plus de 7000 participants à la manifestation SEV contre l'arnaque des caisses de pensions

Signal fort envers la Confédération

Banderoles, pancartes et drapeaux, tous scandaient le même slogan: « Stopp! Halte! Basta! » Le grand rassemblement du SEV est un signal clair lancé aux politiques.

« Il faut compter avec le SEV et ses membres - et comment! » C'est le bilan de Giorgio Tuti un jour après la manifestation. Il remercie ainsi les milliers de personnes qui ont affronté la pluie sur la Schützenmatte pour manifester leur mécontentement.

« Nous ne voulons pas de cadeaux mais seulement ce qui nous revient », ont scandé les orateurs de la journée, ainsi que tous les participants, actifs ou pensionnés.

Le cortège coloré s'est ensuite rendu sur la Place fédérale, pour rejoindre plus de 20 000 manifestants d'autres syndicats.

pmo/Hes

Pages 8 à 12



Les CFF continuent à couper dans les effectifs du personnel des gares de triage

Une fois de plus, les cheminots sont touchés!

La crise touche les cheminots, en particulier les agents de la manœuvre. Les agents de la manœuvre sont les victimes de la crise: le recul du trafic marchandises entraîne la suppression de 50 postes de travail supplémentaires dans les gares de triage, en sus des fermetures enregistrées à Rotkreuz, Bienne et Olten.

Des adaptations structurelles opérées dans le secteur du fret avaient déjà déclenché des mesures de démantèlement ces dernières années. Et voilà que le recul du trafic engendré par la crise entraîne une nouvelle vague de suppressions. Le SEV rappelle que les personnes concernées exercent une profession dite de mono-

pole et qu'il leur est difficile de trouver un emploi hors du chemin de fer. Suivant la demande du SEV, les CFF présentent des alternatives aux personnes concernées, des postes de sentinelle de chantier au travers la filiale Securitrans. Le SEV recommande à ses membres d'examiner ces offres avec le soutien du syndicat. SEV

EDITO

NO FUTUR !

En péjorant les conditions d'engagement des jeunes collaborateurs ayant obtenu un CFC, les CFF hypothèquent bêtement leur futur. Du coup, plusieurs ex-apprentis n'ont pas choisi les CFF comme premier employeur et ont préféré s'engager auprès d'assurances ou dans le domaine des télécommunications. C'est pas étonnant lorsque l'on connaît le niveau des salaires à l'embauche de ces secteurs. Au petit jeu de la pingrerie, c'est au final toute la branche des transports publics qui perd. Pis encore, les CFF jouent aussi sur la forme des contrats de travail en imposant un taux d'activité réduit ou en proposant des contrats de durée déterminée. Rien de tel pour la motivation d'un jeune que de travailler une année avec une épée de Damoclès sur la tête...

Ce faisant, les CFF ne respectent pas l'esprit de la CCT CFF. L'article 94 prévoit que, à l'engagement dans l'entreprise, le salaire fait l'objet d'une négociation. Les CFF ont visiblement décidé unilatéralement que cette disposition ne s'applique pas aux tout nouveaux employés qualifiés. Afin d'éviter la concurrence entre les divisions, ils ont sorti une directive qui fixe le salaire initial annuel à 49'000.- brut. Il est piquant de constater que les CFF, partisans du marché et de la concurrence, cartellisent les salaires initiaux. Un bel autogol!

Olivier Barraud,
secrétaire syndical SEV

Les CFF engagent plus bas que prévu dans la CCT

Dumping salarial chez les jeunes employés CFF: contrôlez vos fiches de salaire !

A la rentrée, les CFF réservent quelques surprises à leurs jeunes employés fraîchement sortis de formation. Mais ce ne sont pas des cadeaux de bienvenue ! Au contraire, la première fiche de salaire risque de faire bien des déçus. Certains engagements se font désormais en-dehors des classes de salaire définies dans la CCT, selon une directive interne. Entretien avec Jérôme Hayoz, secrétaire jeunesse SEV.

contact.sev : Comment as-tu eu connaissance d'engagements en-dessous de la valeur plancher donnée dans la CCT ?

Jérôme Hayoz : Plusieurs jeunes se sont adressés au syndicat après avoir signé leur contrat de travail. On a alors par exemple constaté



La journée de sport login a eu lieu en août à Olten. Ce sont environ 250 jeunes qui sortent chaque année de formation chez login.

qu'une directive datant de mai 2009 indique des salaires minimaux à 49'000.- frs brut par année pour un employé de commerce. La directive autorise pour l'instant des engagements en-dessous de la valeur plancher. Les jeunes doivent par conséquent patienter 3-4 ans pour atteindre enfin ce qu'ils mériteraient de par leurs prestations.

Peux-tu nous donner quelques exemples concrets ?

Bien sûr ! Un exemple très parlant : un jeune de 18 ans, engagé à 49'000 frs brut annuel pour un poste à l'échelon de fonction 14. Cela représente 35% de moins que la valeur plancher située à 67'790.- frs ! De plus, cette personne est engagée pour durée déterminée d'une année ... ça fait un peu beaucoup ! Un autre est engagé en échelon 10, à plus de 15% en-dessous de la valeur plancher et à un taux d'activité imposé de 80%.

Comment les CFF calculent-ils de tels salaires ?

Premièrement, les CFF soutiennent que le montant de 49 000.- frs annuel correspond aux références en vigueur dans le domaine commercial. Deuxièmement, et c'est ce qui est scandaleux dans cette histoire, les CFF connaissent les besoins et les soucis des jeunes sortant de formation. Concrètement: après l'apprentissage, les jeunes cherchent un emploi et n'osent pas s'opposer à ce qu'on leur propose, de peur de ne pas avoir le poste. C'est pourquoi un jeune signe en

général son contrat tel qu'on lui présente. Les CFF affirment que ce salaire est négocié selon l'article 95 de la CCT. On ne parle plus là de partenariat social, de CCT, etc. Il s'agit simplement de déceance.

Combien de jeunes sont concernés ?

On ne sait pas combien, mais en règle générale, ce sont plus ou moins 250 jeunes qui sortent de chez login pour être engagés aux CFF. Nous avons déjà connaissance de plusieurs cas problématiques.

Que dirais-tu à un jeune se trouvant dans une telle situation ?

De prendre contact avec nous ! Nous réunissons tous les cas litigieux afin de pouvoir négocier en force auprès des CFF. Il faut réagir et ne pas se laisser faire, également par solidarité avec les prochains jeunes qui seront confrontés à une telle situation.

Que peut-on faire pour remédier à de tels décalages ?

Le SEV va tout d'abord envoyer un courrier ces jours-ci à Markus Jordi, chef du personnel aux CFF. Il demandera que l'entreprise fasse machine arrière en ce qui concerne la politique d'engagement des jeunes et, dans le cadre des négociations de la nouvelle CCT, la suppression des chiffres 95 (CCT CFF) et 94 (CCT CFF Cargo) ainsi que la suppression du texte de la directive interne (Z 140.3) réglant ce genre de cas, qui permettent actuel-

lement aux CFF d'engager en-dessous des valeurs planchers définies avec les partenaires sociaux. Avant de rencontrer la direction CFF, le SEV souhaite pouvoir récolter un maximum de cas de ce genre. Les jeunes concernés sont priés de prendre contact par mail avec Jean-Pierre Etique, secrétaire syndical (jean-pierre.etique@sev-online.ch), en expliquant leur situation.

Que peut faire le syndicat ?

Le SEV va organiser une journée pour les jeunes avant la fin de leur formation, au printemps prochain. Cette journée sera destinée à évoquer toutes les questions de droit du travail, négociation du salaire, etc. Login ne fournit pas ce genre de cours, ce qui fait qu'à la sortie de leur formation, les jeunes ne savent souvent pas comment se comporter lors de la signa-

ture d'un contrat de travail. Il ne faut pas oublier qu'on peut se faire accompagner à la signature d'un contrat de travail. Et se faire conseiller avant la signature par le SEV, bien sûr.

Quels sont les risques pour les prochaines années et les possibilités d'action ?

Le risque est de voir de telles pratiques se généraliser et les salaires diminuer. Lors des prochaines négociations CCT, le SEV, par la suppression des articles ci-dessus, tentera de supprimer cette pratique d'engagement. Le SEV se battra pour l'introduction d'un salaire minimum pour les personnes qui viennent d'achever leur formation. Un paiement rétroactif pour les collaborateurs engagés en-dessous du salaire plancher sera également exigé.

Interview : Henriette Schaffter

COMMENTAIRE

Le paradoxe des CFF

D'un côté, les CFF reconnaissent manquer d'effectif et d'un autre ils précarisent l'emploi des jeunes salariés en leur offrant des salaires allant jusqu'à 35% au-dessous de la valeur minimale définie dans le contrat collectif de travail (CCT). Un jeune en fin de formation qui est engagé aux CFF dans l'échelon de fonction 14 devrait être rémunéré à 67'790.- frs par année. Ce salaire correspond aux responsabilités élevées de son travail quotidien. Une mauvaise prestation de ce collègue pourrait avoir des répercussions directes sur l'exploitation ferroviaire, et croyez-moi, dans ce cas, les CFF ne tiendraient pas compte de sa sous-rémunération pour traiter l'affaire disciplinairement. En plus, les CFF font signer des contrats de travail à durée déterminée d'une année à ces jeunes employés. De cette manière, ils prolongent le temps d'essai prévu dans la CCT. A croire qu'ils n'ont pas

confiance à l'institut de formation et aux stages pratiques que les jeunes effectuent directement sur le terrain aux CFF. Outre la prolongation du temps d'essai, ils prolongent la promotion salariale de ces nouvelles forces de travail. Cette pratique est inacceptable. Elle remet en question les critères des catalogues des profils de fonction qui définissent les échelons de salaire. En plus, cette politique d'engagement ne favorise pas l'attractivité de l'emploi aux CFF. Cela, le SEV ne peut pas l'accepter. Les CFF se doivent d'être un employeur correct, en appliquant les dispositions salariales de la CCT et en reconnaissant, par un salaire adapté, les exigences pointues des métiers de l'ex-grande régie fédérale. Il n'est pas admissible que ces jeunes gens, après leur formation professionnelle, doivent encore bénéficier du soutien financier parental.

*Jean-Pierre Etique,
secrétaire syndical*

EN VITESSE

RHB

■ La décision du tribunal arbitral concernant les RhB est tombée: il a donné en partie raison au SEV. Les perspectives salariales ont été améliorées de 1,5 %. Après les négociations pour la convention d'entreprise et après les négociations salariales de l'automne 2008, il subsistait des différends entre le SEV et l'entreprise, concernant les plages de salaire et les indemnités pour les mécaniciens de locomotive pour la conduite de trains non accompagnés. Le tribunal arbitral est arrivé à la conclusion que les plages de salaire devaient être augmentées de 1,5%, comme le demandait le SEV.

La revendication concernant les indemnités de mécaniciens de locomotive n'a par contre pas trouvé grâce aux yeux du tribunal.

SEV

180 membres CoPe ont discuté de leurs attentes envers la CCT CFF à venir

La parole aux CoPe

Les membres CoPe ont pu, pour la première fois, s'exprimer sur leurs attentes concernant les prochaines négociations CCT.

La répartition des tâches est claire: les négociations CCT sont menées par les syndicats. Dans le cas des CFF, le SEV, le VSLE, Transfair et l'ACTP. Les commissions du personnel sont quant à elles en charge de questions internes à l'exploitation. Il est cependant évident que leurs membres sont une source importante en ce qui concerne les revendications CCT. Le SEV a donc organisé une rencontre en collaboration avec la CoPe Entreprise. Fridolin Disler, président de la CoPe Entreprise, a présenté les requêtes recueillies auprès des membres CoPe via un questionnaire. Au premier plan se



Fridolin Disler a salué les 180 membres présents au Volkshaus Zurich.

trouvent les domaines salaires et indemnités ainsi que temps de travail. Manuel Avallone a confirmé qu'il s'agissait là des deux points en tête de liste, également pour le SEV. Les réglementations sectorielles de la durée du travail (BAR), sur lesquelles tous ne sont pas d'accord, ont également été vivement discutées. Un autre thème a retenu l'attention: celui de la participation dans l'entreprise. Fridolin Disler a expliqué que les CoPe, introduites il y a 10 ans, sont

maintenant bien reconnues. Manuel Avallone a souligné que les liens étroits entre CoPe et syndicat sont importants, afin de ne pas se laisser diviser.

Peter Moor/Hes

POINTS ESSENTIELS

Salaires/Indemnités

- séparation salaire/évaluation du personnel;
- dédommagements pour suppléance;
- salaire de départ plus bas que les plages de salaire;
- indemnités régionales.

Temps de travail

- réglementations sur les services de piquet;
- transition entre les tours;
- BAR;
- primes pour travail de nuit.

Vacances et congés

- préventions aux vacances;
- congé paternité.

Social

- place de parc pour le personnel;
- protection de la personnalité
- maternité.

APPORTS DE LA JOURNÉE COPE

Manuel Avallone, vice-président SEV

« La participation importante a montré qu'il y avait besoin de ce genre de rencontre. Il est cependant clair que la Conférence CCT reste l'organe de référence. Pour moi, il était important d'entendre ces demandes. Nous devons maintenant renforcer la formation des membres CoPe. »

Fridolin Disler, président CoPe Entreprise

Merci au SEV pour l'organisation et l'énergie dépensée pour cette journée. Chacun a pu apporter son expérience, sans toutefois tomber dans des cas particuliers. Je compte sur les syndicats pour qu'ils transmettent fidèlement ces demandes lors des négociations.

Le comité directeur SEV discute du projet « Toco »

Vous reprendrez bien un peu de « Salsa »?

« Total Compensation », Toco en abrégé, c'est le projet de nouveau système salarial des CFF. Le comité directeur SEV est assez sceptique car « Toco » lui fait penser à « Salsa »!

Même si le terme « Toco » hante depuis quelques temps les couloirs du SEV, c'est la première fois que le comité directeur en parlait officiellement. Des ateliers pratiques auront en effet lieu prochainement. « Toco », c'est une deuxième tentative des CFF, après l'échec de « Salsa » il y a quelques années, suite à l'opposition totale du SEV. Les présidents centraux qui ont eu à faire avec ce programme « Toco » parlent d'un retour de « Salsa » et émettent deux réserves: d'un côté la formation scolaire aura beaucoup plus de valeur que les critères externes tels que charge physique, travail en roulement et à l'extérieur, et de l'autre côté, les CFF refusent de discuter de beaucoup trop d'éléments dans ce système.

« Toco » sera bien sûr omniprésent dans les négociations CCT. De nombreuses réserves se font déjà sentir et on saura après les workshops

quelle influence le SEV pourra exercer sur la suite des événements.

Décisions du comité directeur lors de sa séance du 25 septembre:

□ votations fédérales du 29 novembre: oui au financement spécial dans le domaine aérien. Le SEV suit l'USS en disant non à l'initiative contre les minarets et laisse la liberté de vote à l'initiative sur l'interdicton d'exporter du matériel de guerre;

□ budget 2010: approuvé. Celui-ci passera au comité fédératif et comprend un déficit d'env. 200 000 francs;

□ Ascoop: une grande partie des entreprises affiliées ont signalé leur passage à Synova, où elles se conformeront au plan d'assainissement prévu;

□ la rédaction des journaux SEV est chargée de veiller à ce que les compte-rendus des assemblées des délégués des sous-fédérations paraissent directement dans l'édition suivant ces assemblées;

□ les employés du syndicat ainsi que les membres des CoPe sont invités à signer la pétition « Licenciements antisindicaux, ça suffit! »

pmo/Hes

Le SEV salue le modèle de coopération pour le trafic longue distance international

Cisalpino : un pas dans la bonne direction

Les CFF et Trenitalia assureront eux-mêmes le trafic voyageurs international entre la Suisse et l'Italie. A partir du prochain changement d'horaire, les deux compagnies ferroviaires achemineront à nouveau en régie propre les trains entre les deux pays.

On revient à une collaboration selon la gestion des itinéraires qui a fait ses preuves. Les 40 collaborateurs de Cisalpino seront intégrés aux sociétés mères. Les CFF et Trenitalia ont en outre décidé de supprimer les trains de nuit entre la Suisse et l'Italie.

C'est une longue et douloureuse histoire que Cisalpino a derrière elle. La décision de passer à un modèle de coopération classique est une bonne chose. Elle montre

que l'euphorie des premières années de la libéralisation diminue lentement. La collaboration est une bonne recette contre l'ouverture dès l'année prochaine à la concurrence de tiers.

Il est en outre satisfaisant de constater qu'en Suisse, des compétences professionnelles peuvent être acquises dans le domaine de l'entretien, ce qui est une sécurité durable pour les places de travail. Les collaboratrices et

collaborateurs de Cisalpino en Suisse doivent être repris par les CFF, ne serait-ce que pour pouvoir assurer un bon départ de l'exploitation des trains dans le trafic avec l'Italie. Le personnel des trains et des locomotives a déjà été jusqu'à présent mis à disposition par les deux compagnies, de ce point de vue il n'y aura donc pas de changement.

SEV

Lire la chronique d'Yvette Jaggi en page 4

SUPPRESSION DE POSTES À ELVETINO

Du point de vue du SEV, la suppression des trains de nuit entre la Suisse et l'Italie revient à une suppression de postes, puisque pour le personnel d'accompagnement des trains de nuit, il n'y a pas de poste équivalent à l'interne d'Elvetino. Le SEV exige d'Elvetino des négociations immédiates pour un plan social, afin de trouver des solutions individuelles appropriées pour les personnes touchées.

Non à la mise en bière des bateaux Belle Epoque!

Le personnel CGN interpelle le Grand Conseil

Plus de 70 employés CGN ont imaginé mardi 29 septembre la mise en bière du bateau Vevey afin de protester contre la lenteur des décisions politiques concernant les crédits de rénovation.

« Les politiques veulent enterrer les bateaux, le personnel n'est pas d'accord », scandait Olivier Barraud, secrétaire syndical, dans les



rués de Lausanne, en tête du cortège du personnel CGN se rendant devant le siège du Grand Conseil. Les employés de la navigation demandaient d'avancer dans la demande de crédit de rénovation. Si celui-ci

n'est pas voté, la CGN devra supprimer des prestations dès 2012, voire 2011. Vu que rien ne bouge, une résolution a été déposée mardi après-midi par quelques députés.

Quant à l'audit sur la CGN dévoilé ces jours-ci, il contient des erreurs, selon le personnel. Celui-ci déplore que les auteurs n'aient pas daigné s'enquérir de leur opinion. Une analyse parallèle a été établie par le SEV. Afin de remettre les pendules à l'heure...

Henriette Schaffter

CHRONIQUE

Cisalpino, la mue salutaire

Le 13 décembre prochain prendront fin les seize années d'une vie mouvementée, celle de la Cisalpino SA, dont le capital est détenu à parité par ses deux sociétés-mères, les CFF et Trenitalia.

Paradoxalement, l'annonce de cette disparition, faite le vendredi 25 septembre, est accueillie avec un certain soulagement: enfin la bombe éclate, produisant non pas la destruction mais un effet somme toute salutaire, à la manière d'une mue. On sait qu'il faut parfois supprimer pour ajouter, oser le retour en arrière pour se libérer d'une erreur initiale et simplement redémarrer sur de meilleures bases.

Le communiqué du SEV résume bien la situation, considérant l'abandon de Cisalpino comme "un pas dans la bonne direction", celle de la reprise de ses responsabilités par chacune des sociétés-mères.

Il est grand temps en effet de mettre un terme à l'expérience tentée en 1993, jamais apparue convaincante depuis. Le deuil d'une société non viable sera d'autant plus vite fait que l'on analyse cette fois correctement les défauts et contradictions réhivitoires du modèle appliqué pour l'exploitation des lignes de trains voyageurs entre la Suisse et l'Italie. Certes, l'idée d'une filiale commune créée par les deux sociétés ferroviaires nationales concernées n'était pas a priori insensée. Mais sa réalisation s'est heurtée à une série d'obstacles moins juridiques ou financiers

que psychologiques et culturels, au demeurant tout à fait prévisibles. En bref, on a négligé de prendre en compte des facteurs déterminants pour le sort de toute entreprise humaine.

Ainsi, le strict partage du capital-actions, fourni pour moitié par les CFF et par Trenitalia, ne pouvait manquer d'induire, chez ces deux compagnies, le sentiment d'une responsabilité réduite en proportion de leur investissement respectif. D'où la tendance pour chacune d'elles à considérer que l'exemple doit venir de l'autre. D'ailleurs, s'il existait, l'équilibre parfait entre deux sociétés partenaires forcément inégales en réalité serait synonyme d'immobilisme ou de blocage mutuel.

Facteur aggravant, la fourniture tardive de convois pas tous utilisables a encore mis en évidence les écarts entre les exigences respectives des deux compagnies quant aux prestations attendues et fournies, à différents niveaux: stabilité des horaires, modernisation des infrastructures et entretien du matériel roulant, service aux voyageurs, etc. Au total, on a senti se développer une sorte de culture de la méfiance mutuelle, nourrie par d'autres promesses non tenues, notamment en matière de trafic marchandises.

Or donc, le masque appelé Cisalpino va tomber, pour reprendre l'image très juste utilisée par la NZZ - laquelle ne manque pas de rappeler au

passage que cette société avait été constituée à l'instigation des cantons romands soucieux de préserver l'avenir de la ligne du Simplon. Mais si la forme disparaît, le problème de fond demeure, à régler par un autre modèle d'organisation.

On s'achemine clairement vers la séparation pure et simple de deux sociétés partenaires qui n'ont jamais été vraiment unies. Au début du mois, l'Office fédéral des transports écrivait à la future ex société Cisalpino qu'elle pouvait désormais compter sur le maintien d'une concession momentanément mise en cause. Gageons que la réorganisation en perspective va renforcer l'OFT dans sa détermination. Et peut-être inciter les parlementaires à prendre plus précisément conscience de certaines nécessités financières.

Reste la cruciale question de la qualité, celle du travail pour les employés, celle du service pour les usagers. L'une ne va pas sans l'autre et beaucoup reste à faire, pour le quotidien comme pour l'image. A cet égard, la priorité passe par le remplacement des vieux et inconfortables wagons imposés aux voyageurs de la ligne du Simplon, injustement punis pour les défauts de convois pendulaires à la technologie mal maîtrisée.

Une société renouvelée, un matériel roulant enfin adapté: deux belles perspectives pour les liaisons ferroviaires entre la Suisse et l'Italie, qui retrouveront d'elles-mêmes une meilleure fréquentation et feront tout naturellement encore plus forte concurrence au transport aérien.

Yvette Jaggi



Chemins de fer du Jura

L'Orange passe au vert vif

Les Chemins de fer du Jura acceptent le jugement « Orange » : un accord est trouvé avec le versement du rétroactif et l'adaptation des indemnités de service.

Les choses ont été rondement menées et à satisfaction de toutes les parties. La requête syndicale du SEV n'a été présentée que ce printemps et seules deux séances de négociations se sont dé-

roulées depuis. Cependant la direction CJ avait déjà été chauffée quelque peu sur ce dossier et le terrain bien préparé. Il faut dire que l'UTP, Union des transports publics, tenait son congrès l'automne dernier au cœur du réseau CJ à Saignelégier, l'occasion rêvée de faire confirmer par son président Richard Kummrow les recommandations mêmes de l'UTP adressées à ses membres, à savoir : l'application du jugement « Orange ». Il est juste de souligner que l'entreprise ju-

raissienne se conforme totalement et sans aucune réticence à la mise en place de cette nouvelle disposition. Les indemnités de nuit et de dimanche seront donc augmentées dès le 1er janvier afin de compenser la perte de celles-ci durant les vacances. L'indemnité sera identique pour tous et non selon le groupe d'âge. Par contre un décompte individualisé sera comptabilisé pour chaque ayant droit avec effet rétroactif au 1er janvier 2005 et courant jusqu'au 31 décembre 2009. Le paiement se fera d'une fois dans le courant 2010 afin de ne pas déséquilibrer les comptes 2009.

La question pouvait se poser d'apparenter ce dossier avec la situation de la caisse de pension ASCOOP. Compte tenu d'une résolution adoptée lors de l'assemblée générale de printemps par la section syndicale, l'affaire était entendue. Majoritairement issu de la division de l'exploitation, le personnel concerné en premier lieu (gares, bus et trains) se voit ainsi reconnu pour son engagement sans faille et aussi dans celui bien souvent cité « d'ambassadeurs » des CJ. La

Soulagement et scepticisme

Quel soulagement pour un président de section d'avoir avant des négociations l'aval de ses membres et surtout de ne pas avoir à y retourner ! Par le passé, plusieurs allers retours entre direction d'entreprise et militants étaient parfois nécessaires pour une solution acceptable. Suivis tantôt de pétitions, résolutions, voire descente surprise... ! Il est bon parfois pouvoir dire « merci patron » et passer à

COMMENTAIRE

autre chose. Si un regret demeure, par exemple dans le cas « Orange », c'est bien l'application à tous, syndiqués ou non d'une telle décision. Le syndicat doit s'interroger. Le non solidaire, l'individualiste, l'égoïste, bref le non syndiqué aurait gain de cause d'un traitement différencié. Il devrait cependant faire la démarche tout seul et ceci changerait beaucoup de choses. Les pique-assiettes auraient fait un peu plus longtemps !

Jean-François Milari



Feu vert aux CJ pour le jugement « Orange ».

reconnaissance ne devrait pas rester à sens unique. Le contexte actuel du partenariat social est donc plutôt au beau fixe et les négociations sont menées en bonne intelligence. Des pourparlers sont entamés afin de simplifier le complexe système d'indemnités diverses et afin d'entreprendre un examen approfondi de l'annexe 2 de la CCT, à savoir les échelles de traitement et la classification des fonctions.

Tout ceci intervient lors d'une année particulière de la compagnie qui célèbre son 125^e anniversaire. Le personnel y est associé symboliquement en touchant une prime spéciale de 125 francs. Après la fête des autorités et officiels, l'ensemble du personnel est cordialement invité cette fin de semaine à une soirée familiale où ambiance et sujets de discussions seront nombreux et divers...

SEV

Bus-écoles et train-écoles réunis pour la première fois à Lausanne

CFF et tl unis pour faire de la prévention



Les écoliers lausannois sont informés par des employés des transports publics sur les dangers qu'ils peuvent encourir s'ils ne respectent pas les consignes de sécurité.

Le métro automatique M2 est alimenté par un troisième rail au sol. S'y frotter, c'est risquer sa vie. S'adosser contre les portes d'un bus est une pratique dangereuse. Dans les gares, des trains peuvent passer à 160 km/h. Avec l'appel d'air, sur les quais, mieux ne vaut pas traverser les lignes blanches. A la gare de Lausanne, la visite du train-

écoles et du bus-écoles dure une heure et quart. C'est la première fois que CFF et tl unissent leurs efforts pour faire de la prévention. Une synergie judicieuse. Le M1 possède les mêmes caractéristiques qu'un train CFF. Avec ses 33 passages à niveau, le M1 est une source permanente de stress pour les employés des tl. A longueur d'année, des piétons traversent les rails alors que les barrières sont baissées.

Les écoliers lausannois sont particulièrement surpris d'apprendre qu'à vitesse égale, un train a besoin d'une distance 10 fois supérieure qu'une voiture pour s'arrêter !

AC

Voyages des lecteurs SEV 2010

Comme les années dernières, nous organisons des voyages pour nos lecteurs en collaboration avec l'Association touristique des cheminots suisses (SERVRAIL). Vous trouverez ci-dessous les dates et une succincte description de ces quatre destinations intéressantes.

Les programmes détaillés seront publiés au cours des prochaines semaines. Ils seront aussi disponibles auprès de SERVRAIL, Belpstrasse 10, 3122 Kehrsatz, Tél. 031 311 89 51, info@servrail.ch, www.servrail.ch.

La Rioja et le train «El Transcantabrico»

du 22 au 30 avril 2010 (9 jours)

Visitez avec nous, en train, la région de la Rioja et les beautés de la verte Espagne! Dégustations de vin en Rioja! Voyage en train historique «El Transcantabrico» sur le plus grand réseau à voie étroite d'Europe, le long de la côte Nord-Ouest espagnole.

Des richesses culturelles et culinaires vous attendent!

Prix forfaitaire: CHF 3930.–



La forêt de Bohême (Böhmerwald)

du 6 au 12 septembre 2010 (7 jours)

Un plaisant voyage en automotrice vous conduira à travers la plus belle forêt européenne. Des trains nostalgiques à traction diesel et à vapeur parcourront les lignes à voie étroite de la Moravie et des forêts autrichiennes. Des villes historiques superbes, telles que Krumau, Budweis et Teltsch ainsi que des châteaux majestueux en Bohême du Sud et en Moravie vous accueilleront!

Prix forfaitaire: CHF 1450.–



Grand circuit en Europe du Sud-Est

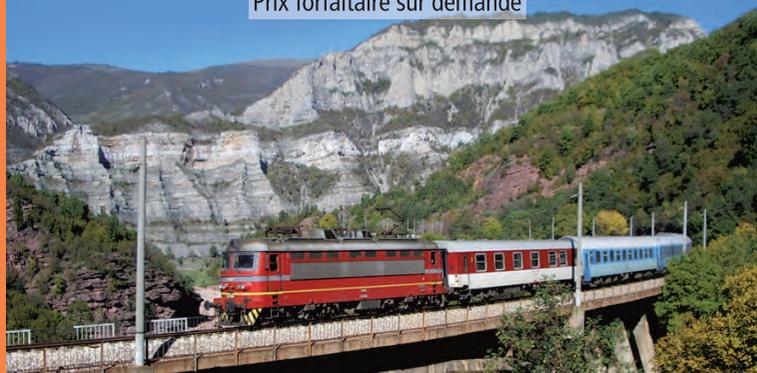
du 1^{er} au 14 juin 2010 (14 jours)

Ce circuit particulièrement attrayant conduit à travers des paysages pittoresques et des villes intéressantes du Sud-Est de l'Europe!

Voyage d'aller via Munich – l'Autriche – la Hongrie et la Roumanie.

Circuit en Bulgarie en train spécial et avec le train à voie étroite des Rhodopes. Voyage de retour via Belgrade et Zagreb.

Prix forfaitaire sur demande

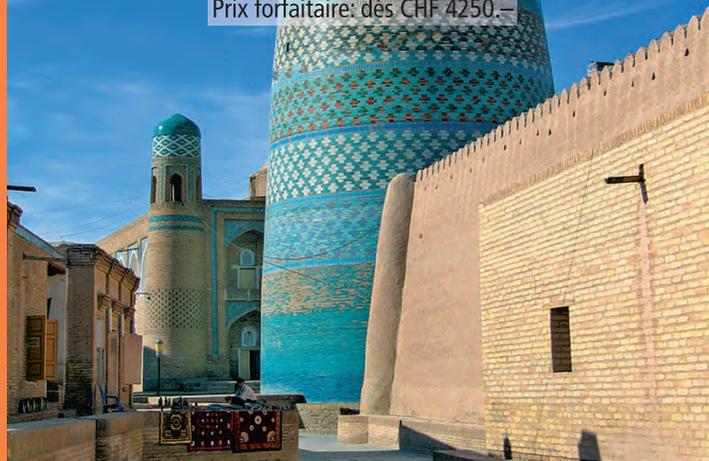


Train spécial «Registan»

du 7 au 20 octobre 2010 (14 jours)

En train spécial «Registan» à travers le Kazakhstan, l'Ouzbékistan et le Turkménistan: Vous allez à la rencontre de différentes cultures de la légendaire route de la Soie. Pendant cette agréable croisière ferroviaire, vous découvrirez des régions difficilement accessibles et rarement proposées dans les circuits.

Prix forfaitaire: dès CHF 4250.–



SERVRAIL

 GARANTIE DE VOYAGE

Renseignements et programmes détaillés: SERVRAIL, Belpstrasse 10, 3122 Kehrsatz
Téléphone 031 311 89 51
info@servrail.ch - www.servrail.ch.

Le SEV a invité les parlementaires fédéraux à une séance d'information

Le thème « caisse de pensions » suscite bien de l'intérêt

La balle est dans le camp des politiques en ce qui concerne les caisses de pensions CFF et Ascoop, le SEV le souligne depuis longtemps. De nombreux membres du Conseil national ont répondu présent à l'invitation du SEV le 16 septembre, lors de la session d'automne.

L'élection d'un nouveau conseiller fédéral deux heures plus tôt n'a pas dissuadé les conseillers nationaux: ils étaient nombreux à assister, durant la pause de midi, à la séance d'information prévue par le SEV à propos des deux caisses de pensions des transports publics.

Message avant la fin de l'année

L'affaire n'est pas encore devant les parlementaires car le Conseil fédéral doit encore adopter son message. Cela devrait intervenir d'ici la fin de l'année et passer ensuite dans les commissions concernées du Conseil national et du Conseil des Etats. En



Le plein d'informations au menu des parlementaires: le coordinateur politique du SEV, Adrian Wüthrich, souhaite la bienvenue aux parlementaires présents.

tout cas, l'intérêt pour la question était important et les connaissances des politiques très diverses. Erwin Schwarb, président du Conseil de Fondation de la Caisse de pensions CFF a donné des informations sur la situation actuelle de la caisse, sur les décisions qui viennent d'être prises concernant l'assainissement et sur la requête à la Confédération. « Le financement insuffisant et le renoncement total à constituer une réserve pour les fluctua-

tions de valeur en 1999 sont la faute de la Confédération, qui doit maintenant corriger ses erreurs » a-t-il affirmé.

Rien de surprenant à ce que ces dires suscitent l'opposition de quelques parlementaires, en particulier de l'UDC qui avait déjà contesté toute participation de la Confédération lors de la consultation. Les membres UDC se sont toutefois montrés ouverts et ont montré leur consentement sur certaines constatations du syndicat.

« La Confédération est responsable »

Giorgio Tuti, a souligné une fois de plus que le personnel des transports publics contribue depuis des années à l'assainissement, tout comme les pensionnés, via le non-renchérissement de leurs rentes. Cette non compensation leur a déjà du pouvoir d'achat. « Nous ne voulons pas de cadeau, mais simplement que la Confédération règle ses dettes » a insisté le président.

Risque de faillite pour l'Ascoop
Lorsque la discussion a porté sur l'Ascoop, le SEV a fait face à une écoute attentive, ce qui est assez inhabituel. Edith Graf, secrétaire régional SEV, a tenu à présenter la situation à ses collègues. Des parlementaires issus de trois partis différents, membres de conseils d'administration d'entreprises de transport assurées à l'Ascoop, ont ensuite pris la parole. Ils ont confirmé que ce n'était qu'une question de temps jusqu'à ce qu'une entreprise dépose son bilan en raison des coûts de l'assainissement, si la Confédération et les cantons n'interviennent pas rapidement.

Tous les participants sont repartis avec une documentation complète sur ces questions. Les membres du Conseil des Etats, en excursion ce jour-là, n'ont pas participé à ce rendez-vous mais ont néanmoins reçu les documents du syndicat. Le succès de la rencontre du SEV conforte le syndicat et l'encourage à continuer son travail de lobbying afin d'arriver à la meilleure solution pour les deux caisses de pensions.

Peter Moor/Hes

DEUX INTERPELLATIONS AU CONSEIL DES ETATS: ASCOOP ET CP CFF

Merz ne change pas d'avis et refuse que la Confédération prenne les devants dans le cas Ascoop. L'interpellation de René Imoberdorf, Conseiller aux Etats PDC valaisan, était intitulée « Des mesures immédiates s'imposent pour soutenir la caisse de pensions de l'Ascoop ». Elle n'a malheureusement pas obtenu de succès auprès du Conseil fédéral. Claude Hêche, Conseiller aux Etats socialiste jurassien, a également appelé à ce que la Confédération participe au plus vite à l'assainissement de l'Ascoop.

Claude Hêche a rappelé les trois niveaux de responsabilité de la Confédération à l'égard de la caisse de pensions de l'Ascoop :

■ En tant que propriétaire et commanditaire, profitant grandement des prestations de service des entreprises de transport concessionnaires (ETC). La responsabilité de la Confédération, des cantons, voire des communes est engagée, ne serait-ce que par l'intermédiaire de leurs représentants dans les conseils d'administration;

■ En tant qu'autorité régulatrice, la Confédération fixe les conditions-cadres indispensables et les règles de la concurrence. Elle endosse de ce fait la coresponsabilité du fonctionnement du système global des transports publics dans notre pays ;

■ En tant qu'autorité de surveillance, la Confédération est législatrice des transports publics et de la prévoyance profession-

nelle. Elle a donc influencé de différentes manières le fonctionnement des caisses de pensions des transports publics par le passé. Selon le Conseiller aux Etats jurassien, seul un engagement réel de la Confédération, notamment par l'intermédiaire de prêts garantis, incitera les cantons à mettre la main au porte-monnaie. A la veille de la libéralisation du réseau, les entreprises ferroviaires ne pourront pas être concurrentielles si elles doivent à elles seules porter le poids de l'assainissement. Plein d'arguments qui n'ont pas réussi à changer l'attitude de Merz, qui continue à faire la sourde oreille...

Pas de quoi démotiver Claude Hêche, qui a déposé vendredi 25

septembre, dernier jour de la session, une autre interpellation intitulée « Assainissement de la caisse de pensions des CFF. Quelles conséquences pour le personnel et les rentiers? Quelles incidences financières sur les cantons? »

Il demande au Conseil fédéral quels moyens il se donne pour répondre au mieux à cette problématique et comment il pense atténuer les effets négatifs sur les personnes actives et retraitées de l'entreprise. Et conclut par la question suivante: « Le Conseil fédéral n'est-il pas d'avis qu'un nouvel examen doit être porté sur cet important dossier avant la transmission du message aux Chambres fédérales? »

Le Conseiller aux Etats cite notamment le fait que le blocage des rentes risque de pousser une partie non négligeable des retraités, notamment les bas salaires et les veuves/veufs, à solliciter légitimement d'autres sources de revenu, telles les prestations complémentaires ou l'aide sociale, afin de ne pas tomber dans la précarité. D'autre part, il estime que le danger est grand de voir le concept d'assainissement de la caisse de pensions déboucher sur un transfert partiel de la charge financière sur les cantons, voire les communes. L'interpellation de Claude Hêche a été signée par 19 parlementaires. On attend maintenant la réaction du Conseil fédéral... Hes



« On ne peut pas accepter que des entreprises tombent en faillite en raison de problèmes de caisse de pensions, que des places de travail soient sacrifiées et que le système de transport public soit ainsi pénalisé ! »

Giorgio Tuti, président SEV

Immense manifestation SEV contre l'arnaque des caisses de pensions

« Parlementaires fédéraux, soyez justes! »

Plus de 7000 employés des transports publics ont manifesté le 19 septembre à Berne afin que les caisses de pensions CFF et Ascoop reçoivent un montant correct d'assainissement de la part de la Confédération et des cantons.

Des centaines de personnes équipées de casquette, gilets et drapeaux SEV sont arrivées samedi vers midi en gare de Berne, pour se diriger vers la Schützenmatte. Aldo Massetti, mécanicien de locomotive de Lucerne, retraité depuis 5 ans, a suivi le mouvement : « Nous devons nous préoccuper pour notre caisse de pensions! » Si le renchérissement s'accroît et qu'il n'est toujours pas compensé, les pensionnés ayant de petites rentes pourraient se retrouver rapidement dans la pauvreté. Mais Aldo Massetti est aussi là pour les actifs, qui doivent participer en payant de gros montants d'assainissement. Le couple Pfister de Rapperswil (SG), par exemple, est venu car il se fait du souci pour les rentes futures. Tous deux tra-

vailent en effet aux CFF. « Nous sommes dans une moins bonne situation que les autres ex-régies fédérales! » s'énerve Ernst Schläpfer d'Effretikon, retraité depuis 10 ans. Il ne manifeste pas seulement contre cette injustice mais également contre les politiques qui ont donné sans gêne des milliards au secteur financier et qui ne veulent rien donner pour la caisse de pensions.

L'averse qui s'est abattue sur la place à 12h30, en même temps que commençait à s'exprimer le poète slam Etrit Hasler, était toute symbolique. « Il faut arrêter! » s'est exclamé Peter Decorvet de Richterswil, ancien chef de train.

Jakob Tribelhorn, ancien président central ZPV, rigole: « Avant chaque manif, le SEV a la trouille qu'il ne

viennne personne, mais à chaque fois on vient en nombre! » Malgré les portes ouvertes aux CFF organisées le même jour, ce sont plus de 7000 personnes qui ont bravé la pluie.

« Nous voulons que justice soit faite! »

« Les collaborateurs CFF doivent payer plus et plus longtemps, et ils obtiendront moins de prestations », a dit Giorgio Tuti. « Et les pensionnés, qui renoncent à la compensation du renchérissement depuis 2004, devront y renoncer encore durant de nombreuses années. C'est scandaleux! Ce n'est pas votre faute s'il y a une crise financière, et pas non plus si la caisse de pensions CFF a été mal financée. Ces fautes ont été commises par la

Confédération, c'est elle qui en porte la responsabilité et pas vous! » a-t-il continué.

Des centaines de sifflements ont alors retenti. La frustration a fait rapidement place à un sentiment de pouvoir au sein de la foule.

« Nous ne voulons pas de cadeau mais simplement que la Confédération règle enfin ses dettes. »

De plus, on entendait les klaxons de solidarité du personnel des locomotives qui passaient sur les voies situées juste au-dessus de la place. Un mécanicien agitait même un gilet de sécurité par la fenêtre, afin de participer un peu à la manifestation... ce qu'il aurait fait s'il n'avait pas été de service...

La NZZ a traité les chemins de culottés, parce qu'ils osent demander de l'argent des contribuables, a continué Giorgio Tuti. « Non! Ce qui est insolent, ce sont les 68 milliards pour l'UBS! Nous ne voulons pas de cadeaux, mais simplement que la Confédération règle enfin ses dettes. Nous voulons que justice soit faite! Nous allons lutter pour cela, afin que les politiques nous donnent ce qui nous revient! »

Cela vaut également pour l'Ascoop : « On ne peut pas accepter que des entreprises tombent en faillite en raison de problèmes de caisse de pensions, que des places de travail soient sacrifiées et que

le système de transport public soit ainsi pénalisé! » Ici aussi les politiques portent la responsabilité de cette mauvaise situation, en ayant réalisé notamment une avancée vers la libéralisation des transports publics et l'ouverture des marchés. » « Com-

ment une entreprise qui a un énorme trou dans sa caisse de pensions peut-elle se mesurer, lors d'une mise au concours, à une multinationale européenne sans problème de caisse de pensions? Comment peut-elle faire une offre concurrentielle? Nous exigeons de la Confédération, des cantons et des communes qu'en tant que propriétaires, ils s'occupent de ce désastre et prennent en mains l'Ascoop. »

Une politique de contradictions

L'ancien Conseiller aux Etats Michel Béguelin a dénoncé les contradictions du Conseil fédéral: « Le département de Couchepin demande un assainissement rapide des caisses de pensions et de l'autre côté, le département de Merz fait tout pour payer le moins possible et le plus tard possible. » Tout autrement que pour l'UBS...

Deuxièmement, la Confédération a pénalisé la Caisse de pensions CFF par



Madeleine Wüthrich, contrôreuse: « Mesdames et messieurs les parlementaires fédéraux: soyez justes avec nous ! Et je complète: mesdames et messieurs les membres des gouvernements et des parlements cantonaux: soyez également justes avec nous ! Vous le savez encore mieux que moi, l'Ascoop a de gros soucis... »

DOSSIER



Alexander Engler

Michel Béguelin: « Le département de Couchepin demande un assainissement rapide des caisses de pensions et de l'autre côté, le département de Merz fait tout pour payer le moins possible et le plus tard possible. »

rapport aux caisses des autres anciennes régies fédérales, telles Swisscom, Ruag ou Skyguide. Et troisièmement, ça n'a pas de sens de démotiver le personnel des transports publics en imposant des baisses de salaire pour assainir la caisse de pensions, alors que le pays a justement bien besoin d'un réseau performant.

« Cela suffit ! »

« Nous avons payé des cotisations d'assainissement, la caisse est passé de la primauté de prestations à la primauté de cotisations, et maintenant nous devons déjà repasser à la caisse » a déclaré la contrôleuse Madeleine Wüthrich. « Cela suffit ! Mesdames et messieurs les parlementaires fédéraux, soyez justes avec nous ! »

Les chances de voir le parlement à dominante bour-

dération sont mauvaises, a prévenu Christian Lévrat, président du Parti socialiste suisse: « Vous devez prendre vous-mêmes le destin de votre caisse de pensions en main! Vous devez descendre dans la rue et dire aux politiques de votre région que vous ne voterez plus pour

« Une entreprise de transports publics performante a au moins autant d'importance que la stabilité d'une grande banque ! »

eux s'ils privent votre caisse de pensions de l'argent nécessaire. »

« La solution existe! »

Le dernier orateur, Beni Kälin, mécanicien de locomotive BLS, a rendu les participants attentifs au fait que les assurés Ascoop paient depuis des années des montants d'assainissement. « Cette an-

met le montant d'assainissement qu'il consent à donner dans la balance lors des négociations salariales... »

Kälin pose la question suivante aux politiques qui refusent une aide de l'Etat: « Où étaient donc vos convictions libérales lorsqu'il s'agissait d'une grande ban-

que mal gérée? Une entreprise de transports publics performante a au moins autant d'importance pour notre pays que la stabilité d'une grande banque! Et la solution existe! »

« Stopp! Halt! Basta! » scandaient les animateurs à la tribune et la foule. Malgré la pluie, l'ambiance était bien là! Et pour le départ du cortège vers la Place fédérale, le soleil était de retour... »

« On en a assez ! » s'est exclamé Eva, agente commerciale aux CFF, de Berne, qui a participé au cortège avec sa fille. « Nous payons déjà bien suffisamment à la Caisse de pensions CFF. » « Il

ne s'agit ici pas seulement d'argent », souligne l'agent de voyage Christian Schärer, d'Aadorf, « mais surtout de loyauté, de bonne foi et de

fair-play! » Les discours complets et d'autres photos se trouvent sur www.sev-online.ch.

Markus Fischer/Hes

30 000 MANIFESTANTS EXIGENT UN TOURNANT POLITIQUE

Au moins 30 000 personnes, dont un bon quart de membres SEV, ont manifesté à Berne pour exiger un tournant politique. C'est un signal on ne peut plus clair qu'ils ont envoyé au gouvernement et à la majorité parlementaire, pour qu'ils s'attaquent une fois pour toutes à la crise au lieu de la prolonger. Impressionnante, haute en couleurs, la manifestation était placée sous le slogan : « Contre la crise : garantir les emplois, les salaires et les rentes ! ».

Les politiques doivent immédiatement prendre des décisions pour garantir les emplois, à savoir : adopter un vaste programme conjoncturel et des mesures efficaces contre le chômage des jeunes, mettre le holà aux absurdes mesures d'austérité et prolonger à 24 mois la durée du chômage partiel. Avec force, les manifestants ont aussi exigé que l'on garantisse le pouvoir d'achat par des hausses de salaires de 80 à 120 francs, l'an prochain, par l'augmentation du montant des indemnités journalières de chômage et la prolongation de la durée d'indemnisation pendant la crise, par le remboursement immédiat du produit de la taxe sur le CO2 et par la compensation intégrale, pour les bas et moyens revenus, des augmentations des primes versées aux caisses-maladie. Enfin, avec détermination, les manifestants ont déclaré la guerre à tout démantèlement de l'AVS et du 2^e pilier.

« Lorsque les spécialistes de l'économie, les managers et les politiques sauront à nouveau ce que veut dire le mot décence, ils feront exactement ce que nous demandons et attendons, même si ça devrait en fait être naturel : des places de travail sûres avec des salaires et des rentes pour une retraite digne. C'est cela la décence! » s'est exclamé le président SEV Giorgio Tuti.

Fi/Hes

geoise se décider au moins pour le montant de 1,15 milliard préconisé par la Confé-

née, nous devons en plus accepter un taux de rendement nul.» En plus, l'employeur



Daniel Turin est venu avec « sa » section PV Vaud

100 personnes: c'est beaucoup et peu à la fois

Au milieu de la cohue du cortège, on trouve Daniel Turin, de Lausanne, portant une banderole.

Daniel Turin était engagé au sein du SEV en tant qu'actif. Il est aujourd'hui président de la section PV Vaud. Bien que les retraités n'aient dû, à l'heure actuelle, « que » renoncer au renchérissement, il était naturel pour lui de venir manifester à Berne.

Sa demande est claire: « Il faut qu'ils payent! ». Eux, ce sont bien sûr les politiques,



Daniel Turin, militant également depuis qu'il est retraité.

qui ont toujours refusé un refinancement correct de la

caisse de pensions.

Daniel Turin est venu avec environ 100 personnes de sa section à Berne. C'est un bon résultat, mais il n'y a pas de quoi s'emballer non plus. Pour lui, il est important de soutenir les actifs d'aujourd'hui.

Il lutte non seulement avec le SEV pour les caisses de pension, mais également avec l'USS contre la crise et la perte de pouvoir d'achat. Ce n'était pas sa première manifestation et ce ne sera sans doute pas la dernière!

pan/Hes



Impressions de la manifestation de Berne

En partie à voix basse comme le petit garçon en-haut à gauche, en partie à vive voix à droite, les participants ont montré que l'arnaque des caisses de pension et la rue!

A gauche: le trio d'orateurs qui se sont succédés sur le podium, Christian Levrain, président SEV et Michel Béguelin, ancien Conseiller aux Etats.

Ci-dessus: les sous-fédérations et sections ont montré leur détermination sur le podium à l'occasion.

A droite: Giorgio Tuti s'est exprimé devant les 30 000 participants de la manifestation à la Place fédérale.

Photos: Florian...

La famille Neuhaus est venue manifester

On n'est jamais trop petit

La famille Neuhaus était présente sur la Schützenmatte bien avant le début de la manifestation.

La famille Neuhaus, de Granges (SO), est composée de Nicole, la maman, Markus, le papa et Dominic, le fiston.

Le petit garçon de 7 ans portait une pancarte « Stopp dem Pensionskassenbschiss! - Halte à l'arnaque des caisses de pension! » Il ne comprend peut-être pas encore en détail pourquoi il est là avec ses parents, mais il sent certainement qu'il s'agit d'une chose importante...

Le père, Markus, est bien



Markus, Nicole et Dominic Neuhaus (de gauche à droite)

mieux informé et clame: « La Confédération doit verser davantage d'argent! » Afin de manifester pour ces revendica-



voix, comme la collègue en-haut
crise les poussent à sortir dans la

t, président du PS, Giorgio Tuti,
es banderoles confectionnées pour
station ayant eu lieu par la suite sur

Aicher, Alexander Egger, Pietro Gianolli



Urs Berger et sa fille Anja, 11 ans, ont manifesté sur la Place fédérale

pour manifester!

Anja a apprécié l'ambiance



(gauche à droite), sur la Schützenmatte.

30 000 personnes sur la Place fédérale et dans les rues qui y mènent. En plein milieu, Urs Berger de Malters (LU), avec sa fille de 11 ans, Anja.

La manifestation des syndicats et de la gauche sur la Place fédérale était dirigée contre la crise en général, afin de faire réagir le gouvernement. Pour Urs Berger cependant, la situation de la Caisse de pensions CFF était au premier plan pour sa venue à Berne. Il demandait un traitement équivalent à celui réservé aux employés des an-

ciennes régies fédérales, pour que les employés CFF ne soient plus désavantagés comme ils le sont actuellement. Au minimum, le Parlement doit maintenant accorder le 1,1 milliard de francs préconisé par le Conseil fédéral et en tout cas ne pas chercher à diminuer encore ce montant. Pour Anja, la fille d'Urs Berger, c'était un jour pas comme les autres : elle participait pour la première fois à une manifestation, et quelle manifestation! Elle s'est excusée en disant qu'elle n'était pas très douée pour les explications, mais elle savait en fait très bien quels étaient les thèmes. Elle



Anja Berger accompagnait pour la première fois son papa à une manifestation.

a aimé l'atmosphère sur la Place fédérale. On le voyait dans ses yeux brillants: elle rayonnait!

tions, il est venu à Berne avec sa famille. Le refinancement de la caisse de pensions est une affaire d'importance pour ce

monteur électricien: il en va de sa situation financière et de celle de sa famille, aujourd'hui et à l'avenir.

pan/Hes

pan/Hes

Jean-Marie Angéloz, chef de train aux CFF et membre du comité ZPV Léman, a manifesté le 19 septembre à Berne

« Nous savons nous mobiliser ! »

Pour Jean-Marie Angéloz, le succès de la manifestation devrait inciter le SEV à être plus combatif.

Grande animation en gare de Lausanne ce samedi matin 19 septembre. Le quai 1 est bondé d'employés des transports publics actifs et pensionnés. A l'appel du SEV, ils s'apprentent à marcher sur Berne pour manifester leur colère contre le vol de leurs caisses de retraite.

La section ZPV Léman a fait fort

Il n'y a pas assez de places assises pour tout le monde dans le train, déjà bien rempli de membres SEV en provenance de Genève. « Sur les 211 membres que compte notre section, nous sommes plus de soixante à aller manifester à Berne, sans compter qu'il y en a plusieurs qui au-

Baisse du pouvoir d'achat

Arrêt à Palézieux. Jean-Marie Angéloz, membre du comité de la section ZPV Léman, monte dans le train en tenant par la main sa fille, la ravissante petite Sarah, 5 ans. Il s'installe au hasard à côté de Gilbert Budry, retraité CFF. La conversation démarre au quart de tour, tandis que la petite Sarah sautille dans le couloir devenant rapidement la mascotte de toute la voiture. Pour le pensionné Gilbert Budry, ancien adjoint du chef de gare de Montreux, juge que le rumeur qui dit que les assurés de la Caisse de pensions CFF sont des privilégiés est fausse, archifausse. « Nous sommes moins bien lotis par rapport aux caisses de pensions cantonales où la part de l'employeur est supérieure à celle des employés. Sans compter le fait qu'on ne nous verse plus la compensation du renchérissement depuis 2004, ce qui équivaut à une perte d'au moins 10% de notre pouvoir d'achat ».

200 francs de moins par mois

Pour Jean-Marie Angéloz, « c'est juste dégueulasse que la Confédération s'apprette à verser 1,1 milliard de francs pour assainir la Caisse de pensions CFF (pour autant que le Parlement suive les recommandations du Conseil fédéral), au lieu des 3,4 milliards qu'elle nous doit ! Le plan d'assainissement de la Caisse de pensions CFF va me coûter 200 francs par mois. Avec quatre enfants, c'est les vacances en moins, déjà que nos vacances c'était



Sur la Schützenmatte, Jean-Marie Angéloz, à gauche, crie son opposition au plan d'assainissement de la Caisse de pensions CFF. Derrière lui son président de section ZPV Léman Claude Gaille fait hurler la sirène de son mégaphone.

pas les Caraïbes. Deux cents francs en moins par mois, c'est toute ma famille qui va en pâtir ! ».

Les CFF mentent

Jean-Marie Angéloz regrette « que les cadres CFF ne participent pas à cette manifestation. Pourtant, ils sont autant concernés que nous par la situation de notre Caisse de pensions ». Puis il aborde le problème des agressions. « Nous, nous avons la chance d'avoir un Claude Gaille à la tête de notre section. C'est phénoménal le boulot qu'il abat pour dénoncer les agressions qu'on a tendance à banaliser. Les CFF disent qu'ils font tout ce qu'ils peuvent pour lutter contre ces actes de violence et d'incivilité. Ils mentent ! Dans les trains, nous manquons de personnel ! »

Dans le sillage de Gianni Frizzo

En gare de Fribourg, les manifestants SEV affluent. Dans le train on se serre comme on peut. La conversation entre Gilbert Budry et Jean-Marie Angéloz se poursuit. « Nous sommes une famille qui compte quatre générations de cheminots et de membres actifs au SEV, raconte Gilbert Budry. Et notre grand-père a participé à la grève de 1918 ! » Tiens, à propos de grève, à la descente du train, en gare de Berne, le

hasard a voulu que Jean-Marie Angéloz et sa fille Sarah emboîtent le pas de Gianni Frizzo pour rejoindre la Schützenmatte. En pointant le doigt sur le leader de la grève des Ateliers CFF de Bellinzone, Jean-Marie Angéloz s'exclame : « eux, les Tessinois, nous ont montré comment il faut faire si l'on veut gagner ! »

Ligne syndicale plus dure

Sur la Schützenmatte, sous une pluie battante, 7'000 manifestants écoutent les Tuti, Béguelin et Levrat dénoncer la majorité bourgeoise qui tient le gouvernail

« Deux cents francs en moins par mois, c'est toute ma famille qui va en pâtir ! »

de ce pays, généreuse avec les banques et lâche avec ses anciens fonctionnaires.

« Quand viennent l'automne et la pluie, c'est toujours les p'tits qui s'mouillent, les gros sont bien à l'abri », les paroles de cette chanson de Michel Bühler sont on ne peut plus de circonstance. En pleine manifestation, Jean-Marie Angéloz croise son beau-père Jean-Claude Corbaz, chef de train pensionné. Clic clac photo de famille et hop, on retourne à la manif scander le slogan « halt, stop, basta » contre l'arnaque des caisses de pensions. Le soleil chasse la pluie. Les manifestants



Jean-Marie Angéloz avec son beau-père cheminot Jean-Claude Corbaz et sa fille Sarah.

SEV se dirigent vers la Place fédérale. Jean-Marie Angéloz est satisfait de la manifestation du SEV. « Il y avait beaucoup de monde. Cela montre la volonté des gens de bouger. Il faut que notre syndicat adopte une ligne plus dure face à la direction des CFF, notamment lors des négociations pour le renouvellement de la convention collective de travail. Que le SEV ne se cache plus derrière l'excuse qu'on ne peut pas faire de grève parce qu'il n'y a pas assez de monde qui est d'accord de se mobiliser. C'est faux ! Nous savons nous mobiliser ! Les collègues en ont ras-le-bol des pressions de toutes sortes, du manque de personnel, des restructurations, pour recevoir, en fin de compte, une diminution du pouvoir d'achat. » Alberto Cherubini

BIO

Jean-Marie Angéloz, 38 ans, travaille aux CFF depuis 1988. Il vit avec son épouse Fabienne à Châtel-St-Denis (FR). Le couple a quatre enfants âgés entre sept ans et dix mois. Jean-Marie est membre adjoint du comité de la section ZPV Léman et membre du comité central de sa sous-fédération.

AC

raient voulu venir mais qui doivent travailler » commente Claude Gaille, président de la section ZPV Léman.



Dans le train qui le mène à Berne, Jean-Marie Angéloz s'entretient avec Gilbert Budry. Deux générations de cheminots, mais un seul et même combat !

SEV

| | | |
|--|---|---|
| <p>20-21 octobre Unia Egghölzli Berne</p> | <p>■ Conférence CCT CFF et CFF Cargo</p> | <p>Le mardi 20 sera consacré à une instruction à l'intention des délégués CCT. Le mercredi 21 portera sur la définition des objectifs des négociations.</p> |
| <p>21 novembre Hôtel Arte Olten</p> | <p>■ Commission Migration Journée des migrants</p> | <p>Tous les membres SEV - ainsi que les non-membres - intéressés par la situation des migrants sont cordialement invités à cette journée. migration@sev-online.ch</p> |
| <p>25 novembre Hôtel Bern Berne</p> | <p>■ Comité fédératif Séance d'automne</p> | <p>Les documents seront envoyés directement aux délégués quelques jours avant la séance.</p> |

Sous-fédérations

| | | |
|---|---|---|
| <p>5 novembre 9h45 Grolley Auberge de la Gare</p> | <p>■ ZPV Assemblée régionale ZPV Ouest</p> | <p>Les points forts de cette assemblée seront les thèmes syndicaux des agents de trains et le travail de la CoPe. Giorgio Tuti, président SEV et Andreas Menet, président central ZPV nous informeront des actualités. Les collègues pensionnés ainsi que les collègues en formation sont également cordialement invités. Dès 09h15 un café et croissant vous sera offert par la section ZPV Fribourg. Je vous prie de vous inscrire auprès de votre section ZPV ou auprès du président de la section organisatrice ZPV-Fribourg Daniel Mollard Tel 026 436 50 17 ou par email damollard@bluewin.ch en respectant la date limite du 25 octobre 2009. <i>Votre coordinateur ouest ZPV Pascal Fiscalini</i></p> |
| <p>14 novembre 10h Epalinges Salle de spectacles</p> | <p>■ VPT Assemblée romande VPT</p> | <p>Toutes et tous les collègues des sections romandes VPT sont cordialement invités à participer à cette journée. Inscrivez-vous sans tarder auprès de vos comités de sections. <i>VPT tl</i></p> |

Sections

| | | |
|--|--|---|
| <p>1^{er} octobre 19h30 Genève Brasserie des Cheminots, rue des Gares 7</p> | <p>■ SBV Région Ouest Assemblée générale</p> | <p>L'ordre du jour est affiché dans les locaux de service. L'invité sera Jean-Pierre Etique, secrétaire syndical SEV. Préavis: la prochaine assemblée générale de la section aura lieu le vendredi 4 décembre prochain à Fribourg.</p> |
| <p>3 octobre Dès 19h Dépôt de Chandolan Fribourg</p> | <p>■ VPT TPF Réseau urbain Souper du 50^e de la section</p> | <p>Cinquante ans de la section, ça se fête! Le comité se réjouit de fêter cet événement en compagnie de ses membres qui sont tous cordialement invités, actifs et retraités. Une liste d'inscription est affichée dans les locaux de service. Sinon inscrivez-vous vite par téléphone auprès du collègue Pierre-Alain Perritaz, tél. 079 780 91 53.</p> |

Sections

| | | |
|--|---|---|
| <p>11 novembre 17h Lausanne Buffet de la Gare Salle des Vignerons</p> | <p>■ VPV Lausanne Assemblée générale d'automne</p> | <p>Le comité vous invite à participer nombreux à cette assemblée.</p> |
|--|---|---|

Pensionnés

| | | |
|---|--|---|
| <p>15 octobre</p> | <p>■ PV Biel/Bienne Randonnée d'automne</p> | <p>Marche légère en longeant les rives de l'Emme d'Oberburg à Lützelflüh, ev. Ramsei selon l'ambiance et le temps! Nous prenons le menu du jour à l'Auberge du Soleil de Rüegsauschachen. Prix: 17.- francs. Biel/Bienne départ au train régional de 9h54. Celui qui vient en auto, rendez-vous à la gare d'Oberburg à 10h50. Inscriptions auprès de Paulet Rohrer, Tel 032/341 87 29 jusqu'au 13 octobre.</p> |
| <p>15 octobre 14h30 Genève UOG Place des Grottes 3</p> | <p>■ PV Genève Assemblée de section</p> | <p>Patrick Rouvinez sera notre orateur du jour (SEV assurances et actualités syndicales). Après la « manif » de Berne, et, au passage du pont de la Lorraine « merci aux mecs pour la sono du siflet », votre comité de section vous attend pour un après-midi plus calme à « notre » salle de l'UOG. <i>Bob</i></p> |
| <p>20 octobre Favargny Auberge du Lion d'Or</p> | <p>■ Association des retraités TL et LO Lausanne Dîner chasse</p> | <p>Pour le prix de Fr. 95.- avec le car et de Fr. 75.- sans le car, vous pouvez choisir entre deux menus. Menu A: délice de potiron; médaillons de cerf St-Hubert; spätzlis au beurre; garniture de chasse; légumes saison; chaud-froid des bois, glace vanille, crème de Gruyère; café. Menu B: délice de potiron; rosette de filet de bœuf voronoff; panier légumes, pommes dauphines; chaud-froid des bois, glace vanille, crème de Gruyère; café. Si l'envie est là, les membres ou amis que cela intéresse peuvent s'inscrire auprès du président Roland Bergmann, tél. 021 634 89 51 ou 079 666 48 04. Le départ est fixé à 09h00 au Parc Vélodrome. Les membres de l'association reçoivent automatiquement une invitation.</p> |
| <p>21 octobre 14h Glovelier Café de la Poste</p> | <p>■ PV Jura Assemblée d'automne</p> | <p>Cette séance débutera à 14h00 par un exposé d'un avocat-notaire, qui nous parlera des droits de succession – propriétaire – usufruit – dernières volontés – remise de ses biens avant d'entrer dans un EMS, etc. et répondra à vos questions. Ensuite la chorale, puis l'ordre du jour statutaire. Une collation clôturera cette assemblée. Vu l'invité du jour, le comité vous attend nombreux à cette assemblée. <i>Le secrétaire: Oscar Schaub</i></p> |

Pensionnés

28 octobre
14h00
Lausanne
Buffet de la
Gare
Salle des
Cantons

■ **PV Vaud**
Assemblée d'automne

Chères et chers collègues,
Vous êtes cordialement invités à participer à notre assemblée d'automne qui aura lieu le mercredi 28 octobre à 14h à la Salle des Cantons du Buffet de la Gare de Lausanne. Après une ouverture en musique et une partie statutaire, nous aurons le plaisir de remettre la médaille d'or du SEV aux membres quarantennaires et, en deuxième partie, nous recevrons le nouveau président du SEV Giorgio Tuti qui viendra nous entretenir des tractations de la Caisse de pensions CFF et de la nouvelle orientation prise par le SEV. Venez nombreux soutenir votre comité.

Le comité

SBV Région Ouest

Diminuer le nombre d'assemblées de la section?

Procès-verbal de l'assemblée générale du 26 mai 2009.

Le président Alain Uldry, souhaite la bienvenue aux membres présents et nous rappelle que l'activité syndicale va être intense ces prochains temps avec la négociation d'une nouvelle CCT pour 2011. Il remercie Elisabeth Jacchini, la nouvelle présidente centrale SBV qui a été élue lors de l'assemblée des délégués d'octobre 2008.

Elisabeth Jacchini

C'est la dernière région qu'Elisabeth Jacchini visite. Elle a eu l'occasion de participer aux assemblées générales de toutes les autres régions SBV. Elle a 58 ans, est mariée, a deux enfants, et travaille au sein de la SBV depuis 4 mois. Son bureau est à la Steinerstrasse, elle est ainsi à proximité de la centrale SEV. Avant d'occuper ce poste, elle travaillait au Syndicat de la communication. Elle constate que beaucoup de problèmes sont similaires aux 2 syndicats.

Vérifications des comptes

Le budget de l'année passée était de Fr. 19'426,75, les dépenses se sont élevées à Fr. 12'367,85, le bénéfice est de Fr. 7'058,90 et est reporté sur le budget de l'année 2009. La commission de gestion de la Région certifie que les comptes ont été vérifiés le 13 mars 2009, remercie le caissier pour son excellent travail et demande à l'assemblée d'approuver les comptes, ce qui est fait.

(suite en page 15)

Loisirs

28/29 novembre
Brigue-Glis
Sport Center
Olympica

■ **USSC Badminton**
Week-end d'entraînement

Souhaites-tu développer, améliorer ou affiner tes compétences au badminton? C'est au Sport Center Olympica à Brigue-Glis que tu trouveras les meilleures conditions pour atteindre tes objectifs. Places d'entraînements, logement et possibilités de détente et repos sont réunis sous le même toit. Grâce à notre équipe d'entraîneurs, nous offrons des cours adaptés à tous les niveaux de jeu. Installations de bowling, Wellness-Oase et bar intérieur permettent de compléter notre offre.

Rassemblement: 12h10 au sud de la gare de Viège (départ du car postal à 12h13) ou directement à 12h30 au Sport Center Olympica.

Entraînements: sa 14h15 - 17h30 + di 9h00 - 12h30, libre le sa 20h30 - 22h00.

Retour: départ du car postal à 14h22 du Olympica en direction de Viège. Le prix de Fr. 135.- resp. Fr. 155.- inclut la location des terrains, les repas de midi (sa+di), le repas du soir, le logement et le buffet du petit-déjeuner. Les non-membres USSC paient un supplément de Fr. 30.-. Délai d'inscription: 8 novembre 2009. Renseignements et inscriptions auprès de la CT USSC de badminton: Roger Baumann, 052/242 22 14, roger.baumann@svse.ch
www.ussc.ch

DÉCÈS

Pierre-André de Blaireville, dit Pierrot, employé d'exploitation CFF dans la région de la Broye, Châtillens (VD), décédé subitement le 14 septembre dans sa 59^e année. Membre SBV Ouest.

Albert Chatelan, monteur spécialiste pensionné, Lausanne, décédé le 10 septembre dans sa 65^e année. Membre PV Vaud.

Frédry Cochet, maître-artisan pensionné, Yverdon-les-Bains, décédé le 7 septembre dans sa 88^e année. Membre PV Vaud.

Edouard Derivaz, assistant technique pensionné, Saint-Gingolph, décédé le 22 septembre dans sa 89^e année. Membre PV Vaud.

Ernst Dick, chef de mouvement pensionné, Lyss, décédé le 10 septembre dans sa 63^e année. Membre PV Biel-Bienne.

Hans Hunziker, maître artisan pensionné, Oberhofen, décédé le 24 août dans sa 86^e année. Membre PV Biel-Bienne.

Hans Känel, fonctionnaire d'exploitation pensionné, Bienne, décédé le 29 août dans sa 84^e année. Membre PV Biel-Bienne.

Lucienne Lin, veuve de Jean, Lausanne, décédée le 8 septembre dans sa 81^e année. Membre PV Vaud.

Georges Meylan, fonctionnaire d'exploitation pensionné, Lausanne, décédé le 21 août dans sa 84^e année. Membre PV Vaud.

Georgette Stettler, veuve, Mollie-Margot (Savigny), décédée le 29 août dans sa 91^e année. Membre PV Vaud.

SERV RAIL

Transcantabrico Des voyages en train,
Transcanada et autres...
Transsibérien

www.servrail.ch

Téléphone 031 311 89 51



(suite de la page 14)

Avenir des assemblées régionales de la section SBV Région Ouest

Trois assemblées générales par année, c'est trop pour la Région Romandie, la participation de la troisième étant toujours très faible. Si l'affluence de l'assemblée de Fribourg de cette année n'est pas meilleure, nous ne tiendrons plus que deux assemblées générales par année.

Le congrès SEV a eu lieu le mardi et mercredi précédant l'assemblée générale. Une nouvelle structure de milice a été votée. Le comité fédératif a été supprimé au profit d'un nouveau comité directeur, où chaque président des sous-fédérations ainsi qu'un autre membre élu sera présent, ainsi qu'un membre de la commission féminine, de la commission des jeunes, et de la commission de la migration. Les voix des sous-fédérations seront majorées en fonction du nombre des membres. La SBV disposera ainsi de 10 voix (sur un total de 50). Au niveau du recrutement, tout le monde est invité à y participer, et à penser au potentiel qu'il reste dans chaque service : il faut expliquer aux non-syndiqués les avantages du syndicat, notamment la protection juridique.

Au niveau des problèmes à la vente (suppressions de poste à P-KS) soulevés lors de la dernière assemblée, rien n'a vraiment évolué. Une résolution a été votée à l'assemblée des délégués de Brenscino malgré cela, les postes à la vente sont toujours autant menacés. Les agences de voyage sont particulièrement en danger. Il est important que le personnel de la vente en prenne conscience, et se mobilise afin de sauvegarder les places de travail. D'autant plus que de l'autre côté, la mo-

tivation du personnel se dégrade de façon dramatique. En Suisse allemande, une nouvelle pratique a été instaurée afin de faire baisser le nombre d'heures des agents : des tours de service de 4 heures sont imposés aux collaborateurs. Il est important de rappeler que selon la CCT, un tour de service est de 6 heures au minimum, il ne faut donc pas signer ou accepter n'importe quoi.

La CCT doit être respectée!

Elisabeth rappelle également que nous sommes tous responsables de l'application des dispositions de la CCT, mais également du respect de la LDT, l'OLDT et de la loi sur l'hygiène. Nous avons des droits, et nous devons les faire respecter. N'hésitez pas à faire appel à la CoPe. Au niveau des FVP, le SEV est intervenu afin de contester les 2'000 francs d'imposition. La réponse n'est pas encore tombée. Le SEV a également écrit à l'UTP afin que les employés à temps partiel puissent aussi bénéficier de l'AG. A propos de la FIP 1ère classe à l'étranger, le SEV a demandé le respect du droit acquis. Selon les renseignements pris auprès des collègues à l'étranger, dans les autres pays, ce droit acquis existe et est appliqué. Mais les CFF ne veulent pas les octroyer et prétendent qu'ils ne peuvent pas entrer en discussion à cause des quotas imposés par l'UIC. Le dossier est toujours en cours. Au niveau BF, au CGT à Lucerne, un essai de nouveaux modèles de temps de travail a été effectué (tours de service permettant de venir ou de rentrer avec les transports publics). L'essai a duré 5 mois. A Lucerne, tous les collaborateurs habitent à moins de 20 minutes de leur lieu de service. Les fins de service correspondaient également aux horaires des trains. Toutes les

conditions étaient donc favorables à ces nouveaux modèles de temps de travail, pourtant même là, la grande majorité des collaborateurs a rejeté ces nouveaux modèles de temps de travail. Le CGT Lucerne est donc revenu aux tours de service « traditionnels » et à l'ancienne organisation.

Développement de la CCT 2011

Notre CCT actuelle est échue à fin 2010. Cette fois-ci, le SEV a décidé d'être prêt à négocier la nouvelle CCT et de ne pas se laisser prendre par le temps. La SBV a déjà créé l'année passée un catalogue de revendications afin d'améliorer la CCT.

Lors de l'assemblée des délégués de Brenscino, des groupes de travail ont réfléchi sur les différents domaines de la CCT. Il est ressorti les points suivants de ces réflexions concernant les revendications du SBV :

- CoPe : une professionnalisation des membres de la CoPe, plus de temps à disposition, meilleure formation, et maintenir la structure actuelle à trois niveaux (entreprise, division, surface);
- Salaire : mettre sur pied un nouveau système salarial, suppression de l'article disant qu'il faut 12 ans au minimum pour arriver au maximum de l'expérience d'un échelon de fonction, découpler le salaire de la qualification du personnel, pas de D aux qualifications pour le personnel en formation, pas d'engagements en-dessous du salaire minimal, primes de fidélités au prorata en cas de départ à la retraite ou de démission, l'allocation du dimanche égale pour tout le monde, possibilité de prendre les indemnités en temps;
- Formation du personnel : suppression des formations par des programmes en ligne (par exemple e-tutor);

• Temps de travail : valorisation du service irrégulier par plus de temps libre, réduction du temps de travail, pas d'entrée en service avant 4 heures;

• Contrat social / NOA: CCT unique valable pour Cargo et le reste des CFF, pas de limitation de la durée dans NOA, temps de réflexion à disposition pour les collaborateurs lorsqu'il y a des propositions d'engagements.

Les prochaines assemblées auront lieu le 1^{er} octobre à Genève et le 4 décembre à Fribourg. Le président remercie encore les membres présents et clôture l'assemblée à 21h35.

Le secrétaire: J.-M. Cheseaux

Conférence CCT CFF et Cargo

Mardi 20 octobre de 10h 15 – 16h 30
Mercredi 21 octobre de 10h 15 – 16h 00
UNIA Egghölzli, Weltpoststr. 20, Berne

Le mardi sera consacré à une instruction à l'attention des délégués CCT.

Lors de la Conférence de mercredi, la direction des activités les plus importantes et les objectifs des négociations devront être définis. Les délégués recevront prochainement par la poste l'invitation et les documents importants relatifs à cette Conférence CCT.

PV Neuchâtel

Le nouveau secrétaire est arrivé et le président Jean Senn envisage de rendre son tablier

La dernière assemblée générale de la section a eu lieu le 8 septembre aux Geneveys-sur-Coffrane. Après un repas servi à 21 participants, auquel nos visiteuses et visiteurs étaient invités, 40 collègues se sont retrouvés pour notre assemblée d'automne, le 8 septembre dernier. Le président Jean Senn ouvre l'assemblée en invitant tous les membres disponibles à participer à la grande manifestation organisée en faveur du refinancement des caisses de pensions du personnel, le 19 septembre, à Berne. Le président central SEV, Giorgio Tuti, est intervenu auprès du directeur des CFF pour définir nos prestations FVP mises à mal ces dernières années. Au cours des 7 derniers mois, 15 collègues nous ont quittés, compensés partiellement par 11 nouveaux membres. Nous déplorons en outre 4 démissions pour raisons de santé ou personnelles. Effectif de la section : 362 membres. Nos visiteuses et visiteurs ont effectué 29 visites dans le canton. Jean-Pierre Chopard nous donne quelques précisions sur la sortie d'automne.

Yvan Renevey présente les sorties pour 2010. Le 29 avril, journée pédestre, région Vinelz-Hagneck et le 15 juin, croisière sur le lac des Quatre-Cantons en bateau à vapeur avec repas à bord. 10 agendas SEV 2010 sont en-

core à disposition des membres qui auraient omis de les commander auprès du caissier. Nomination : déjà présenté pour remplacer le secrétaire démissionnaire et après quelques mois de réflexion, Michel Quartier, absent pour raison de santé, est élu à l'unanimité par applaudissements. Daniel Graz le remercie et lui souhaite beaucoup de satisfaction dans sa nouvelle tâche. Francis Grandchamp, vice-président, a démissionné au 1^{er} juin 2009, pour raisons de santé. Notre président, Jean Senn, souhaite quitter le comité en février 2010, après 20 ans de présidence, soit 12 à la LPV et 8 à la PV. Une preuve que les responsables prennent de l'âge et que de nouvelles forces sont nécessaires pour assurer la pérennité de la section. De nouveaux actifs sont venus grossir les rangs de la PV avec une conception plus moderne et une ouverture plus dynamique. L'avenir de la section est entre leurs mains. La porte est ouverte à toute proposition, les dames sont les bienvenues.

D. Graz

Merci

La rédaction de contact.sev remercie le secrétaire sortant Daniel Graz pour la livraison toujours ponctuelle et impeccable de ses papiers. Et nous souhaitons la cordiale bienvenue à notre nouveau correspondant Michel Quartier.

FUSION OR NOT FUSION ENTRE SBV ET VPV?

Au sein de la SBV, l'assemblée des délégués a approuvé l'étude d'une fusion avec la VPV. Au fur et à mesure des réflexions, nous devons songer toutefois à toutes les conséquences de cette fusion, certains membres de la base pouvant peut-être être gênés d'être intégrés dans la même section que de grands cadres de l'entreprise. Si tout se passe bien, la fusion sera effective en 2011. Une section test va être mise sur pied à Bâle, où il y a beaucoup de cadres VPV chez Cargo, et où beaucoup de membres de la SBV sont arrivés suite au déménagement du KSC à Bâle. L'autre idée est de mettre en commun nos revendications pour la future CCT. Plutôt que chaque sous-fédération arrive avec chacune ses revendications, la VPV et la SBV vont présenter un front commun de revendications. Elisabeth Jacchini précise que c'est à la base de décider en dernier lieu si cette fusion aura lieu. Mais elle pense que cette fusion peut nous apporter beaucoup, car elle augmentera notre force de frappe.

atout santé



La droguerie pour votre qualité de vie

conseil santé de votre droguerie

LE SYSTÈME IMMUNITAIRE

Une sentinelle au service de la santé

Le système immunitaire

Le terme vient du latin «immunis», qui signifiait à peu près «exempt de charge». Au sens figuré, ce mot signifie «intact, pur».

Le système immunitaire est donc là pour que notre organisme reste «intact» face aux assauts des agents pathogènes. Car notre environnement pullule de bactéries, de virus, de champignons et de parasites qui peuvent provoquer de dangereuses (voire mortelles) infections. Notre santé dépend donc essentiellement de la vigueur de notre système immunitaire.

Pour en savoir plus sur l'action «atout santé», rendez-vous sur la plate-forme vitagate24.ch/atoutsante.aspx

Comment stimuler un système immunitaire affaibli?

Le froid, le manque de lumière et l'air sec des bureaux sont autant de facteurs qui facilitent le travail des virus et des bactéries. Que faire alors si malgré toutes les précautions, le système immunitaire commence à battre de l'aile? Recourir à l'une des nombreuses plantes qui renforcent nos défenses immunitaires!

- Une des plus connues est l'échinacée ou Echinacea purpurea. La racine de taïga, le ginseng, le pélagonium du Cap (Pelargonium sidoides), l'eupatoire perfoliée (Eupatorium perfoliatum) ou les préparations multivitaminées sont aussi recommandés.
- Des mesures simples, comme des douches nasales avec des solutions salines isotoniques, permettent de nettoyer les muqueuses. Les pommades nasales quant à elles empêchent les virus, les bactéries et les allergènes de se fixer aux muqueuses nasales.
- Faire du sauna, des bains chauds (à l'eucalyptus ou au thym) ou des applications d'huiles corporelles qui forment comme un manteau protecteur, sont autant d'activités agréables qui renforcent le système immunitaire.
- Les personnes qui se sentent raplapla devraient boire beaucoup (de l'eau et des tisanes sans sucre) et dormir le plus possible.
- En cas de question, demandez conseil à votre droguiste.
- Et: Eviter le stress permet de préserver les défenses de l'organisme. En fait, après une activité de 70 minutes, il faudrait faire une pause de 20 minutes!

Impressum

ASD Association suisse des droguistes,
Case postale 3516, 2500 Biel/Bienne 3
Rédacteur en chef: Heinrich Gasser (hrg)
Textes: Katharina Rederer (kr)
Mise en page: Odette Montandon
Traduction: Claudia Spätig



Simplement bien assuré.

L'assurance-maladie online avantageuse CPT soutient l'action «atout santé».

20%



Resiston

Contient un extrait d'Echinacea purpurea et le jus séché de l'acérola, qui a une teneur en vitamine C jusqu'à 100 fois supérieure à celle des oranges et des citrons. Ce produit fortifie les défenses naturelles contre les maladies dues aux refroidissements et contribue à une guérison plus rapide.

Veuillez lire la notice d'emballage ou vous adresser à votre droguiste.

20% à l'achat d'un produit Resiston dans votre droguerie.
Valable jusqu'au 31 octobre 2009.

Ce rabais vous est offert par les drogueries suisses.

BON



Tonique D

Fortifiant contenant 9 vitamines, du fer, de la valine et du ginseng. Il est indiqué en cas de surmenage, de fatigue prématurée chronique, de défaillances dans les performances, de fatigue, et en général pour un organisme affaibli et lors d'une convalescence.

Veuillez lire la notice d'emballage ou vous adresser à votre droguiste.

20% à l'achat d'un produit de la gamme Tonique D dans votre droguerie.
Valable jusqu'au 31 octobre 2009

Ce rabais vous est offert par les drogueries suisses.

20%

BON

Angle droit

Décision AI : retournement de situation grâce au SEV

Du flot de demandes adressées au team de protection juridique, nous nous efforçons de sélectionner celles qui éveillent un large intérêt.

Martine* a travaillé 35 ans dans la même entreprise. Elle a notamment vécu d'importantes restructurations il y a une dizaine d'années. Ces événements ont eu des conséquences sur son état de santé et sa capacité de travail a été réduite à 80 %. Malheureusement, cela ne suffit pas à améliorer son état de santé, qui se dégrade encore. Au point qu'une incapacité de travail survient en 2006. Progressivement, Martine reprend le travail, avec une capacité très réduite. Il faut ici noter que son employeur fait le maximum pour que son cahier des tâches soit adapté et que son environnement de travail soit le plus agréable possible. Une demande de prestations de l'AI est alors engagée. Durant l'enquête,

les médecins traitants confirment la diminution de capacité de gain et la baisse de productivité, en raison des troubles psychiques dont souffre Martine. L'Office AI recueille en outre le rapport de l'employeur, et demande une expertise psychiatrique au Service médical régional (SMR) de l'AI. De son côté, l'employeur met Martine en retraite anticipée pour invalidité.

A la grande surprise de Martine, l'expertise du SMR conclut à une capacité de travail intacte, ce qui a pour conséquence un refus de prestations de l'AI. C'est à ce moment-là que Martine fait appel au secrétariat syndical SEV. Après avoir pu prendre connaissance des pièces du dossier et suite à plusieurs contacts

avec Martine, le SEV fait recours contre la décision AI, au Tribunal cantonal. Les éléments mis en évidence portent particulièrement sur la différence d'appréciation entre les rapports des médecins traitants et l'expertise du SMR, de même que l'absence de prise en compte des adaptations de l'environnement de travail de notre collègue. Le Tribunal fait suite à notre proposition d'expertise neutre. C'est sans doute un élément déterminant pour la suite de ce dossier, puisque l'expert désigné met le doigt sur les mêmes critiques que celles du SEV et conclut à une incapacité de travail de Martine.

Sur cette nouvelle base, l'Office AI annule sa décision et octroie une rente AI entière à Martine. A noter que cette décision constitue aussi une bonne nouvelle pour son ex-employeur, vu que les coûts de l'invalidité sont dès ce moment-là pris en charge par l'AI. Une décision qui ne fait que des gagnants, en somme !

Protection juridique SEV

* prénom fictif

IMPRESSUM

contact.sev est le journal du Syndicat du personnel des transports et paraît toutes les deux semaines.

ISSN 1662-8462

Editeur: SEV, www.sev-online.ch

Rédaction: Peter Moor (rédacteur en chef), Peter Anliker, Alberto Cherubini, Anita Engimann, Beatrice Fankhauser, Markus Fischer, Pietro Gianolli, Henriette Schaffter

Adresse de la rédaction: **contact.sev**, Steinerstrasse 35, case postale, 3000 Berne 6; contact@sev-online.ch; tél.031 357 57 57, fax 031 357 57 58

Abonnements et changements d'adresse:

Division administrative SEV, case postale, 3000 Berne 6;

info@sev-online.ch.

Abonnement annuel (pour non-membres): CHF 40.-

Annonces: Kretz AG, General Wille-Strasse 147, 8706 Feldmeilen, téléphone 044 925 50 60, fax 044 925 50 77, kontakt.annoncen@kretzag.ch, www.kretzag.ch

Pré-presse: AZ Medien, Aarau; www.azmedien.ch

Imprimerie: Mittelland Zeitungsdruck AG, SOL PRINT, Subingen; www.solprint.ch (une entreprise du groupe AZ Medien AG)

La prochaine édition de **contact.sev** paraîtra le 15 octobre.

Le délai rédactionnel pour l'agenda et les annonces est fixé 8 octobre à 10h.

Elections cantonales genevoises

Objectif CEVA pour le candidat Olivier Norer

Le 11 octobre auront lieu les élections cantonales genevoises. Olivier Norer, 36 ans, membre SEV, est candidat au Grand Conseil sur la liste des Verts.

Olivier Norer, employé TPG et membre de notre syndicat, se bat depuis plusieurs années pour la promotion des transports publics dans son canton. « Le 29 novembre, nous voterons sur le projet CEVA, faudra livrer une rude bataille si nous voulons gagner. Les opposants à ce raccordement ferroviaire ne vont pas nous faire de cadeaux. » S'il se réalise, le CEVA (liaison ferroviaire Cornavin - Eaux-Vives - Annemasse) sera long de 16,1km dont le 60% sera souterrain. Son coût est évalué à 1,4 milliard, dont 642 millions à la charge du canton. « Si les Genevois refuse-

ront le CEVA, l'air deviendra irrespirable dans notre canton et le trafic automobile totalement congestionné » relève Olivier Norer. Mais avant la votation sur le CEVA, les Genevois sont appelés

aux urnes le 11 octobre prochain pour élire leur Parlement et leur Gouvernement. Olivier Norer est président de la section cantonale de l'ATE. Il s'est lancé dans la bataille pour tenter de décrocher un siège au Grand Conseil. « Je suis tombé depuis tout petit dans le chaudron de la politique. J'ai démarré mes classes avec le GSSA (Groupe pour une Suisse sans armée) ». Olivier Norer a été membre durant quatre ans du Conseil municipal de la Ville de Genève. Maintenant il veut passer la vitesse supé-

rieure et tenter de relever les défis environnementaux.

D'autres projets que le CEVA lui tiennent à coeur. « J'aimerais que l'on poursuive le développement des lignes de trams et de trolleys. »

Intégration des étrangers

Durant sa campagne électorale, le président de la section genevoise de l'ATE, défend huit propositions, toutes es-

» Si les Genevois refuseront le CEVA, l'air deviendra irrespirable dans notre canton. »

sentiellement axées sur la lutte contre la pollution et la promotion des transports publics. Mais Olivier Norer ne cours pas uniquement pour élargir l'offre des transports publics. « J'estime aussi qu'il faut accompagner l'intégration des étrangers afin que leurs apports culturels soient pleinement valorisés. » Géographe de formation, puis

BIO

Fils d'un père autrichien et d'une mère italienne, Olivier Norer est naturalisé depuis 1987. Son épouse est russe. Ensemble, ils élèvent une fille de 11 ans.

journaliste avant de rejoindre les TPG, Olivier Norer a la bougeotte. La géographie le

titille continuellement. « la géographie c'est le spectacle du monde ! ». Durant ses vacances, il voyage. Il cite volontiers la phrase de Pierre Daninos : « Rien de tel que d'aller au bout du monde pour trouver des gens qui vont encore plus loin. » Aller plus loin, c'est ce que nous lui souhaitons pour sa carrière politique. AC



Olivier Norer, candidat au Grand Conseil genevois.

Un membre SEV présente un attrait de sa région

Train à vapeur et bouquetins

Beat Studer, mécanicien de locomotive aux chemins de fer Brienz-Rothorn, nous propose une randonnée pour l'automne.

Il n'est pas difficile de deviner la destination de la promenade...



den, vous arriverez à la station inférieure du téléphérique du Brienz de Rothorn, à Schönenboden. Vous atteindrez ensuite, à pied, le point le plus élevé du canton de Lucerne. Le trajet n'est pas spécialement long, mais abrupt.

Au départ, ça monte gentiment jusqu'à Rämshöfen, puis suit le premier bout escarpé au travers d'un bosquet jusqu'à l'Alpe Stafel. Et ensuite arrive la forte montée jusqu'à Stafeli puis plus loin jusqu'à Eisee. L'auberge de montage du même nom, agrémentée d'une belle terrasse, est le lieu idéal pour faire une petite pause. De là, si besoin, on peut utiliser le télésiège. Mais, à partir de l'Eisee, vous pouvez continuer à pied jusqu'au Rothorn par la crête. On a alors une vue fantastique en-bas, sur le

lac de Brienz. Lorsque vous serez arrivés à 2350 mètres, les efforts fournis seront récompensés par la vue sur les Alpes bernoises, l'Eiger, le Mönch et la Jungfrau ainsi que la Waldemmental et les Schratzenfluh ainsi que le Rigi et d'autres sommets connus. Dans les environs, il y a

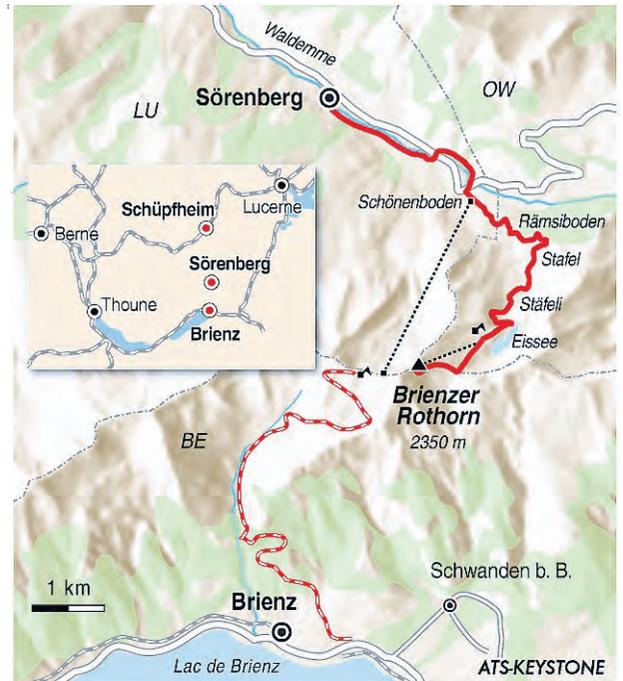
parfois des bouquetins de la colonie voisine de Augstmatthorn. Du Rothorn de Brienz vous atteindrez Brienz par le train à vapeur, si vous ne re-

tournez pas à Sörenberg. Peut-être retrouverez-vous là Beat Studer aux commandes de la locomotive ?

pan/Hes

INFO

La randonnée va de Sörenberg (1166 mètres d'altitude) jusqu'au Rothorn (2350 mètres d'altitude). La montée dure environ 4h10 et le retour 2h50. Les chemins de fer de Brienz-Rothorn offrent des attractions pour toute la famille : du train « conte de fées » aux voyages dans la cabine de conduite d'une locomotive, en passant par le train à vapeur jusqu'à Heizerkursen. Plus d'informations sur www.brienz-rothorn-bahn.ch.



PELLET PIOCHE: FAIT PAS BON D'ÊTRE JEUNE ET TRAVAILLER AUX CFF (LIRE PAGE 2)



Dessin d'Alain Pellet, Olon (VD).

IL Y A 50 ANS

Monsieur K. chez les syndicalistes américains

De toutes les rencontres de Khroutchev aux Etats-Unis, celle qu'il eut avec les dirigeants de l'AFL-CIO fut la plus dramatique et la plus instructive. Le résultat peut en être résumé par ces deux mots: « mésentente totale ».

A plusieurs reprises M. Khroutchev perdit la maîtrise de ses nerfs et se montra agressif. Il traita le collègue Reuther de valet du capitalisme et de dictateur. On lui répliqua que les réponses dictées par la colère ne sont pas des réponses intelligentes. Sans le vouloir, M. Khroutchev aura, par son agressivité, annulé les efforts de beaucoup de ceux qui s'imaginent qu'en bagatellisant ce qui sépare le communisme de la démocratie on peut endormir les esprits et amollir les résistances.

Le Cheminot, vendredi 2 octobre 1959

Collaboration entre le SEV, la CPT et l'Association des droguistes

Etre en forme durant tout l'hiver

D'octobre à avril, les lecteurs de notre journal *contact.sev* trouveront des conseils santé pratiques ainsi que des bons d'achat en droguerie. Cela a été rendu possible grâce à un partenariat avec la caisse-maladie CPT.

« C'est une situation typique gagnant-gagnant » affirme le président SEV Giorgio Tuti. Il y a en effet trois « acteurs » qui profitent de cette action: les lecteurs de *contact.sev*, qui profiteront d'informations liées à la santé et de bons d'achat, l'Association suisse des droguistes, qui a trouvé un grand partenaire pour son action « atout santé » et la caisse-maladie CPT, qui, comme partenaire traditionnel du SEV, prend

en charge le sponsoring et montre son intérêt pour la promotion de la santé. Giorgio Tuti explique: « La promotion de la santé est et reste en premier lieu une tâche de l'employeur. Mais en tant que syndicat nous nous appliquons à offrir une plus-value à nos membres. »

Pour l'Association des droguistes, ce partenariat

avec un syndicat est chose inédite. « Avec *contact.sev*, nous avons ainsi un rayon d'action que nous aurions eu du mal à atteindre avec un seul partenaire » affirme Heinrich Gasser, responsable médias et communication de l'Association. Il complète: « La prévention fait partie de

nos tâches, c'est pourquoi nous avons lancé l'action atout santé. »

Une annonce avec des conseils santé et deux ou trois bons d'achat paraîtra donc chaque mois (tous les deux numéros) dans *contact.sev*, jusqu'en avril.

pmo/Hes

Préavis - comité fédératif

La prochaine séance du comité fédératif SEV aura lieu le mercredi 25 novembre 2009 à l'Hôtel Bern à Berne. Les documents seront envoyés aux membres du comité fédératif quelques jours avant la séance.

Le comité directeur



20 Millionen Jahre Luzern entdecken

Von einem subtropischen Meeresstrand zur Gletscherwelt der Eiszeit

- Naturdenkmal entdeckt 1872
- Jahrmillionenshow
- Glacier Museum
- Spiegellabyrinth Alhambra
- Aussichtsturm mit Blick auf die Stadt Luzern
- Sommerterrasse mit Shop und Picknickmöglichkeiten
- Ab 14. November, Sonderausstellung: Der Bär. Vom Wildtier zum Kuscheltier
- Neue Reliefschau: «Eine Reise durch den Gotthard»

gletschergarten Luzern

Denkmalstrasse 4, 6006 Luzern, Tel. 041 410 43 40
info@gletschergarten.ch, www.gletschergarten.ch

Offen für Sie: April-Oktober: 09-18 Uhr, November-März: 10-17 Uhr



Der Regionalverkehr Bern-Solothurn (RBS) gehört mit jährlich über 25 Millionen Reisenden bei Bahn und Bus zu den bestfrequentierten privaten Transportunternehmungen der Schweiz.

Als Ergänzung und zur Entlastung des Poliers suchen wir für unsere Bahndienstgruppe in Bätterkinden einen

Stellvertreter des Poliers

Ihre Hauptaufgaben

- Vertretung des Poliers
- Allgemeine administrative Arbeiten (Rapportwesen, etc. Word und Excel)
- Führung der Bahndienstgruppe bei Abwesenheit des Poliers
- Mitwirkung bei Um- und Neubauten der Gleis- und Weichenanlagen
- Allgemeine Unterhaltsarbeiten an Gleis- und Weichenanlagen sowie an den Bahnböschungen

Ihr Profil

- Abgeschlossene Berufslehre als Gleismonteur, Verkehrswegebauer (oder verwandte Berufe)
- Weiterbildung im Gleisbau (Polier- oder Vorarbeiterschule)
- Führerschein Kategorie B
- Team- und entscheidungsfähig
- Bereitschaft für Nacht- sowie für Wochenendarbeit

Wir bieten eine abwechslungsreiche Aufgabe sowie attraktive Anstellungsbedingungen in einem fortschrittlichen Unternehmen. Für weitere Informationen steht Ihnen Erich Rothenbühler, Leiter Bahndienst, Tel. 031 925 56 05, erich.rothenbuehler@rbs.ch, gerne zur Verfügung. Bitte senden Sie Ihre schriftliche Bewerbung an: Regionalverkehr Bern-Solothurn, Postfach 119, 3048 Worblaufen.

CFF Infrastructure n'effectue plus de triage à Rotkreuz (ZG)

« Nous étions une bonne équipe »

Le passage du dernier train marchandises sur la bosse de triage de Rotkreuz (ZG) a eu lieu le 4 septembre. Depuis lors, le triage se fait en gare de Limmattal. 19 employés ont perdu leur poste.

Malgré le temps magnifique de ce lundi 7 septembre, c'est un jour triste qui s'annonce pour les manœuvres du triage à l'Infrastructure à Rotkreuz. Il ne leur reste rien d'autre à faire qu'à ranger les meubles dans les bureaux et débarrasser le matériel. La raison ? Les wagons destinés à la région sont désormais triés à la gare de triage de Limmattal (RBL). Cela signifie que les trains arrivent dès à présent déjà formés à Rotkreuz. Les manœuvres de CFF Cargo

d'équipe (depuis 2002) à Rotkreuz. En raison de la crise, le trafic marchandises a fortement reculé et par conséquent également le nombre de wagons à trier sur le territoire suisse (moins 20%). « Rotkreuz va changer de fonction et on exploitera toutes les capacités de la gare de Limmattal. Là-bas, le freinage des wagons se fait automatiquement, alors qu'ici nous avions encore des sabots d'arrêt. » déclare-t-il. Les installations de triage, construites en 1974, ne sont pourtant pas désuètes, estime Patrick Bühler. C'est pourquoi elles ne vont pas être démontées et pourraient être réutilisées en cas d'augmentation importante du trafic.

Fermeture ultra-rapide

L'information a été transmise aux collaborateurs le 24 juin. Et fin septembre déjà, l'équi-

se sont mis activement à la recherche d'un job ». Ils ont été soutenus dès le 26 juin par un collaborateur de NOA, mais aussi par quelqu'un du service du personnel et par Patrick Bühler. « J'essayais de leur redonner du courage s'ils devaient faire face à des réponses négatives ». Bühler a également organisé les remplacements des collaborateurs ayant retrouvé directement une nouvelle fonction et pouvant débiter de suite. Des dix-neuf personnes concernées, inclus le chef d'équipe, dix ont trouvé une solution : quatre s'en vont à la préparation des trains pour le trafic Voyageurs, deux prennent une retraite anticipée, un s'en va à la Défense d'entreprise à Zurich, un dans le privé, un fait un stage à la gestion des sillons à Lucerne et un dernier va suivre une formation en

seulement provisoirement, puisque la gare sera entièrement automatisée à un moment donné.

Deux manœuvres restent

A partir d'octobre, seuls deux manœuvres resteront à Rotkreuz. Ce sont ceux qui partent en retraite anticipée. Ils s'occuperont par exemple de travaux de triage pour les trains de l'entreprise Rail4-Chem. Alois Staub, 60 ans, de Zoug, accomplira son dernier jour de travail en novembre. Il a commencé à travailler aux CFF il y a 43 ans comme aide au secteur bagages, payé à la journée. Une année plus tard, il est passé au triage. Il se réjouit d'avoir bientôt davantage de temps pour la maison, le jardin et les voyages. La vue des voies abandonnées ne le laisse pas de marbre pour autant : « Tu aurais dû voir l'activité ici avant qu'on nous enlève le triage de nuit il y a 3 ans avec « Focus » ! ». Déjà à ce moment-là, huit manœuvres avaient perdu leur poste à Rotkreuz.

Incertitude pesante

Bajram Cuculi, 52 ans, de Wikon (LU), est arrivé seulement en janvier à Rotkreuz, après avoir perdu son poste lors de la fermeture de la gare de triage d'Oltten. Il travaille comme manœuvre aux CFF depuis 1992. Il postule également dans le domaine de l'entretien des lignes de contact et espère trouver rapidement un nouveau poste de travail. Rolf Rölli, 38 ans, de Rotkreuz, trouve cette incertitude sur son avenir professionnel également très pesante. Ce qu'il préférerait ? Passer à la préparation des trains à Zurich. Mais d'ici peu, il effectuera un jour d'essai à la gare de triage de Bienne et pourra peut-être y travailler durant trois mois comme temporaire. Cela ne serait pas un problème pour lui qui n'a pas de charges familiales. Si c'est possible, il souhaiterait rester aux CFF, pour qui il travaille depuis 22 ans, dès le début de son apprentissage à l'exploitation. Andreas Bienz, 50 ans, d'Eschenbach, espère la même chose. Son apprentissage

aux CFF date de 33 ans en arrière. Il travaillait à Rotkreuz depuis 29 ans, dont les 10 premières années au secteur bagages. Il aimerait maintenant bien travailler à Rail-Clean. Via NOA, il a appris récemment par téléphone qu'il y avait une place libre dans la région de Brugg. Puis plus tard on lui a dit exactement le contraire dans un mail. Espérons que ça marche la prochaine fois ! N'oubliez pas qu'en cas de questions juridiques, la protection juridique SEV est à disposition.

Markus Fischer/Hes

COMMENTAIRE

Les collaborateurs des gares de triage de CFF Infrastructure sont encore et toujours concernés par des fermetures et des suppressions de postes. Tour à tour, les installations de triage d'Oltten, de Bienne et maintenant de Rotkreuz. Pour les personnes concernées, la situation est grave. Ce sont en effet souvent des personnes ayant des professions de monopole, qui ont très fidèlement travaillé pour les CFF durant des décennies. Le problème essentiel de ces gares de triage: celles d'Infrastructure sont dépendantes de celles de CFF Cargo, pour le meilleur et pour le pire. S'il arrive malheur aux dernières, cela se répercute dans tous les cas sur les premières, en l'occurrence celle de Rotkreuz aujourd'hui. Si Cargo ne peut pas livrer, il n'y a pas de travail. La fermeture actuelle n'a pas pu être empêchée. Les CFF sont cependant dans l'obligation d'aider les personnes concernées à retrouver du travail. Ceci également au moyen de nouvelles idées et possibilités, comme l'a demandé le SEV. Les CFF et le SEV négocient actuellement à ce propos. Le SEV ne se fait cependant pas d'illusion, les gares de triage restent malheureusement sous pression. C'est exactement pourquoi il faut une vision, des idées et possibilités à long terme pour les manœuvres!

Urs Huber
team Infrastructure du SEV



De gauche à droite : Bajram Cuculi, Alois Staub, Andreas Bienz, Rolf Rölli et Patrick Bühler nettoient le dépôt.

peuvent donc charger directement les groupes de wagons pour les différentes destinations et les répartir aux différents clients. Le soir, les wagons réunis sortent non triés de Rotkreuz et repartent vers RBL.

Victimes de la crise

La fermeture de la gare de triage de Rotkreuz est compréhensible, selon Patrick Bühler, 38 ans, de Littau. Celui-ci a débuté aux CFF il y a 21 ans. Après son apprentissage d'exploitation, il est passé de manœuvre à chef

pe va être dissoute. Celui qui n'a pas retrouvé de travail à ce moment-là ne se retrouve pas à la rue, grâce à la protection contre le licenciement de la CCT CFF. Il intègre le programme NOA (Nouvelle orientation professionnelle). Plusieurs employés ont fait remarquer à *contact.sev* qu'ils avaient eu peu de temps à disposition pour la recherche d'emploi avant le passage à NOA. « Nous étions une bonne équipe ! » dit Patrick Bühler, vantant les mérites de ses collègues. « Après le premier choc, tous

logistique à Lyss. Patrick Bühler est quant à lui encore à la recherche d'un poste. Il vient de commencer une formation de deux ans, en cours d'emploi, afin de devenir employé de commerce. Il retrouvera donc les bancs d'école chaque samedi. C'est une période difficile pour ce père de 3 enfants en bas âge.

Aux côtés de ces dix-neuf manœuvres, il y avait également neuf chefs du mouvement dont leur chef d'équipe, qui travaillait déjà jusqu'à présent en partie pour RBL. Ils restent sur place